

D. R.

LORS DE SA CONFÉRENCE DE PRESSE
**REBAÏNE PRÉSENTE
 SON PROGRAMME ÉLECTORAL**

Lire en page 2

ZERHOUNI L'A ANNONCÉ HIER

**UN DISPOSITIF
 SÉCURITAIRE
 RENFORCÉ POUR
 LES ÉLECTIONS**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 600 Lundi 2 mars 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

**LA TENDANCE
 HAUSSIÈRE
 PERSISTE**

Page 5

DE NOUVELLES CATÉGORIES EN BÉNÉFICIENT

**AMÉNAGEMENTS SUR L'IMPÔT
 FORFAITAIRE UNIQUE**

Lire en page 5



Midi Libre



fouzi Boudiaf / Midi Libre

SEPT ANS APRÈS LES
 INONDATIONS DE BAB EL-OUED
**DES SINISTRÉS
 DANS L'ATTENTE
 D'ÊTRE RELOGÉS**

Lire en page 7



Lire en pages 11, 12, 13 et 14

AVEC UN INVESTISSEMENT
 DE 2 MILLIONS DE DOLLARS

**KIA MOTORS
 ALGÉRIE INAUGURE
 SON 40E AGENT**

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL PARACHÈVE L'ÉTUDE DES DOSSIERS

Les candidats à la présidentielle connus avant la fin de la semaine

Fruit d'un véritable travail de fourmi, la décision du Conseil constitutionnel ne pourrait, tel que défini par le code électoral, être sujette à un quelconque recours.

PAR SIHEM HENINE

La liste définitive des candidats à l'élection présidentielle d'avril prochain sera connue avant la fin de la semaine en cours, soit dix jours après l'entame de la vérification des dossiers des 11 candidats, déposés avant le 23 février dernier. Selon un source proche de cette institution, le groupe de travail composé des membres du Conseil et de magistrats installés à cet effet, s'attelle actuellement au «décompte et contrôle des signatures ce qui permettra de rejeter tout formulaire ne remplissant pas les conditions légales».

Les données concernant le dépositaire du formulaire, explique notre interlocuteur, «sont introduites dans un programme informatique qui permet de vérifier l'exactitude des informations y figurant et de rechercher d'éventuelles erreurs justifiant un rejet». Ces erreurs portent souvent sur les cas de signature dans plusieurs wilayas au profit du même candidat ou la signature en faveur de plusieurs can-



La décision du conseil constitutionnel comme défini par la loi n'acceptera aucun recours.

didats dans une wilaya.

Sur la vingtaine de personnes qui avaient formulé le vœu de se porter candidats à la candidature à l'élection présidentielle, seuls onze ont réuni, au 23 février à minuit, les conditions légales et le minimum requis des signatures. Lesquelles signatures sont arrêtées, selon le code

électoral, à 600 signatures d'élus toutes assemblées confondues, au niveau de 25 wilayas au moins ou 75.000 signatures d'électeurs inscrits sur les listes électorales.

Ces candidats sont Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Moussa Touati président

du Front national algérien (FNA), Djahid Younsi président du Mouvement El-Islah, Ali Zeghdoud président du Rassemblement algérien (RA), Omar Bouacha président du Mouvement El-Infatih, Mohamed Hadeff, président du Mouvement national d'espérance (MNE) et Faouzi Rebaïne président de Ahd 54.

A ceux là s'ajoutent également les candidats indépendants que sont Abdelaziz Bouteflika, Mohamed Saïd, Rachid Bouaziz et Loth Bonatiro.

En attendant jeudi prochain, qui sera le dernier délai de la publication de la liste des candidats, les postulants retiennent leur souffle.

Fruit d'un véritable travail de fourmi, la décision du Conseil Constitutionnel ne pourrait, tel que défini par le code électoral, être sujette à un quelconque recours.

Cette institution devra cependant expliquer au détail près les causes ayant conduit au refus de chaque dossier.

«Le travail est actuellement effectué tellement minutieusement qu'aucune erreur ne pourrait être envisagée», insiste notre source en rappelant au passage qu'«aucune fausseté n'échappera au groupe de travail».

Autant de certitude qui bien évidemment, fait craindre le pire aux candidats et particulièrement ceux d'entre eux ayant récolté de justesse le nombre de signatures requis. S. H.

LORS DE SA CONFÉRENCE DE PRESSE

REBAÏNE PRÉSENTE SON PROGRAMME ÉLECTORAL



Fawzi Rebaïne

Le président du parti «AHD 54», M. Fawzi Rebaïne, candidat à l'élection présidentielle du 9 avril, a présenté dimanche au siège de son parti, les grandes lignes du programme électoral de son parti qui se réclame de l'opposition.

Lors d'une conférence de presse, M. Rebaïne a affirmé qu'il soutient la présence d'observateurs internationaux à la prochaine présidentielle à condition qu'ils «s'enquêtent des listes électorales et du budget utilisé par les candidats lors de la campagne électorale».

Dans le même contexte, M. Rebaïne a précisé que «le nombre des observateurs doit être adapté à celui des bureaux de vote», annonçant sa participation à la Commission indépendante de surveillance

des élections. Il a également regretté le fait que les membres de cette commission ne participent pas à la désignation de leur président.

Avant d'exposer les grands axes de son programme, M. Rebaïne a remis en cause la régularité et la transparence de la prochaine présidentielle, qualifiant de «malsain» le climat politique précédant cette élection.

A travers sa candidature pour la deuxième fois consécutive à l'élection présidentielle, M. Rebaïne a indiqué qu'il tend «à consacrer la démocratie afin d'aboutir enfin au pluralisme».

Le candidat a également affirmé qu'il œuvrera, au cas où il sera élu président de la République, à la réhabilitation des élus

et au «renforcement de la société civile en vue de créer une force qui contribuera au bon fonctionnement des institutions de l'Etat» et à «la consécration des libertés individuelles et collectives dont la liberté de la presse», annonçant son intention de créer un haut conseil de l'audiovisuel pour la gestion du secteur.

La révision du système économique y compris le rôle des banques, des douanes, de la Cour des comptes et du Conseil du crédit et de la monnaie figure également au programme de M. Rebaïne.

Il a par ailleurs évoqué d'autres domaines, tels les secteurs de la santé, de l'habitat, de l'enseignement supérieur et enfin l'agriculture.

(APS)

Les patrons confirment leur soutien au candidat Bouteflika

PAR S. BELHOCINE

Après le Forum des chefs d'entreprise, (FCE), la plus grande organisation patronale algérienne qui a annoncé son soutien au président sortant au cours d'un vote à main levée, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire jeudi 30 janvier 2009 à Alger, c'est au tour d'une autre puissante association patronale regroupant la CAP, SEVE,

CGEA et CIPA, partenaires signataires du PNEC (Pacte national économique et social) qui confirme son soutien au candidat Abdelaziz Bouteflika pour un troisième mandat. Dans un communiqué officiel parvenu hier à notre rédaction, les membres de cette association des patrons algériens ont rappelé «le cycle de dialogue avec les pouvoirs publics qui ont abouti à la conclusion du PNEC» et «suivi avec attention le discours

du chef de l'Etat prononcé le 24 février dernier à Arzew», au cours duquel il a fait part de ses desseins de consolider le développement économique et social du pays. Des desseins et une stratégie de développement global que partagent les membres de l'association patronale qui, selon eux, sont «une réponse positive aux attentes des associations patronales». Elles se disent satisfaites qu'au centre de ce dispositif, initié par le prési-

dent de la République, «il est prévu la mise en place d'un établissement assurant le financement à long terme des investissements productifs de richesses susceptibles d'atténuer le poids des hydrocarbures dans la balance des échanges internationaux». Elles expriment aussi leur satisfaction que Abdelaziz Bouteflika «a clairement annoncé son intention d'impulser la production nationale des biens et services, la dotant de

moyens requis». L'augmentation du SNMG, annoncée à l'issue de la prochaine tripartite, constitue, affirme cette association, «la résultante d'un dialogue permanent». Enfin, les membres de l'association patronale se disent convaincus qu'à travers tous ces éléments, «le Président Abdelaziz Bouteflika peut mener à bien cette nouvelle étape de développement».

S.B.

À LA TERRE LA PLACE QU'ELLE MÉRITE

Les mesures de Bouteflika annoncent un changement de cap

Malgré les potentialités dont elle dispose, l'Algérie importe une bonne partie de son blé et de son lait. Les mesures annoncées par M. Bouteflika augurent d'une orientation stratégique salubre.

PAR RACHID MECHTRAS

En choisissant la wilaya de Biskra pour annoncer la mesure d'effacement de la dette des agriculteurs et des éleveurs, le chef de l'Etat sait que cette partie du pays est l'une des régions où de nombreux exploitants ont lancé des investissements ambitieux. De Lawtaya jusqu'à Sidi Okba, en passant par Ouled Djellal, la mise en valeur des terres a connu ces dernières années un développement sans précédent. Il est donc logique, dans ces conditions, que l'Etat vienne accompagner, par des mesures fortes,



Les pouvoirs publics ont décidé d'asseoir les bases d'une sécurité alimentaire.

ce mouvement de retour à la terre. Pour le reste, il est bon de rappeler qu'au fil des décennies, on a fini par oublier que l'Algérie est avant tout un pays agricole. Le pétrole, ou l'or noir comme l'appellent certains, a été l'arbre qui cache la forêt. Or, on le sait, avec la montée démographique, la terre est le seul secteur qui peut garantir une sécurité et une indépendance alimentaires

de la population. Si l'on regarde de près les autres paramètres, on s'aperçoit qu'on ne peut pas faire autrement que de lui redonner ses lettres de noblesses. Avec une croissance annuelle de 6 % depuis l'année 2000 et la création d'un million de postes d'emploi directs ou indirects, l'agriculture peut devenir, comme dans de nombreux pays, le premier employeur de l'Algérie.

Ainsi le travail de la terre peut s'avérer un créneau porteur, d'autant plus qu'il s'appuie sur ce qu'on appelle le développement durable. A l'échelle de la planète, la décennie qui vient de s'écouler s'est signalée par un réchauffement climatique sans précédent et tous les pays du monde font la course aux énergies propres. Il y a donc des choix fondamentaux à faire en ce début de troisième millénaire. En ce qui la concerne, l'Algérie a eu à souffrir plus que beaucoup d'autres pays de ce réchauffement planétaire : non seulement la sécheresse ne l'a pas quittée, mais, en plus, le désert n'a pas cessé de grignoter des espaces de plus en plus importants. L'alimentation en eau potable de la population aurait été mis en péril si on n'avait pas mis en marche un programme ambitieux de dessalement d'eau de mer. Et par-dessus le marché, l'Algérie continue de bouder le tourisme et d'importer une bonne partie de son alimentation de base.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que les agriculteurs ont accueilli les dernières

mesures annoncées par le président de la République, des mesures qui signifient qu'au plus haut niveau de l'Etat, des orientations stratégiques ont été prises pour redonner au travail de la terre la place centrale qu'il mérite. Ainsi donc, avec les potentialités dont elle dispose, l'Algérie est bien placée pour remporter la palme dans cette course au pétrole vert : pour peu que des politiques claires soient définies. Plusieurs atouts plaident pour cet état de fait : un ensoleillement qui est l'un des plus élevés au monde, un territoire vaste comme plusieurs fois la Belgique, des sites archéologiques à nul autres pareils.

Les pouvoirs publics ont donc enfin pris conscience de l'importance de l'agriculture et ont décidé d'asseoir les bases qui garantissent la sécurité alimentaire du pays. Si le mouvement est parti de Biskra, il est néanmoins important que les autres wilayas reprennent le flambeau pour faire de l'agriculture l'un des axes du développement durable dans notre pays.

R. M.

NOUREDDINE MOUSSA L'A DÉCLARÉ HIER

«L'incessibilité des logements de l'Etat ne sera pas levée»

PAR RABAH NOUARI

Contrairement aux affirmations de certains experts, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a indiqué hier sur les ondes de la Chaîne III que le nombre d'habitations qui nécessitent une réhabilitation n'est pas aussi important que celui évoqué par certains. «2 millions de logements ont plus de 40 ans —ils datent de 1966 — Ceci représente 28% du parc logements en Algérie estimée actuellement à 7 millions d'unités et 12% de ce taux relève du public» a tenu à préciser le ministre du secteur.

Une opération de diagnostic de ces logements a été entamée en 2007, les résultats de cette opération font ressortir selon les chiffres avancés par M. Noureddine Moussa qu'«à Alger, 17 mille immeubles soit 78.000 logements sont concernés. D'autres opérations de diagnostic ont eu lieu à Oran qui compte 54 mille logements, 30 mille à Constantine, et 10 mille à Annaba». Ce diagnostic a permis d'établir à l'indiqué le ministre, un carnet de santé de chaque bâtiment. Pour ce qui est de l'opération réhabilitation, celle-ci a commencé notamment

dans certains quartiers d'Alger (place du 1^{er} Mai et boulevard Zighoud-Youcef) et à Oran dans le quartier El Hamri où 1,4 milliard de DA ont été débloqués uniquement pour la première phase.

L'incessibilité ne sera pas levée —pour le moment— sur les logements qui ont fait l'objet d'une aide de l'Etat. M. Noureddine moussa a été affirmatif : *Le citoyen qui a bénéficié d'un logement avec l'aide de l'Etat ne peut pas disposer de ce logement et le mettre sur le marché; nous avons institué cette disposition pour maîtriser la*

demande du logement. Nous débusquons chaque jour des tricheurs», a-t-il affirmé. Interrogé sur l'apport personnel réclamé par certains promoteurs et qui diffère d'un promoteur à l'autre, M. Noureddine Moussa a indiqué que le LSP est plafonné à 2 millions de DA pour l'ensemble des wilayas, à l'exception de 7 villes (Alger, Blida, Tipasa, Bejaia, Oran, Constantine et Annaba) où le logement LSP coûte 2,5 millions de DA. Si le citoyen n'est pas éligible au crédit bancaire, il doit absolument apporter l'apport personnel qu'il faut dans le cadre du finance-

ment triangulaire qui concerne ce type de logements.

Le ministre de l'Habitat s'est également prononcé sur la gestion immobilière des logements qui concernent l'OPGI à hauteur de 12%, M. Noureddine Moussa a révélé qu'une loi sur l'activité immobilière dans son ensemble, notamment la gestion immobilière est en cours de préparation, la loi sur la mise en conformité des constructions et leur achèvement sera par contre mise en application dans les prochains jours, selon les propos du ministre de l'Habitat et l'Urbanisme..

R. N.

ZERHOUNI L'A ANNONCÉ HIER

Un dispositif sécuritaire renforcé pour les élections

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Noureddine Yazid Zerhouni, a indiqué hier en marge de la cérémonie de sortie d'une promotion d'officiers de police à Alger qu'un renforcement des dispositifs sécuritaires est prévu pour la prochaine élection présidentielle. Le ministre de l'Intérieur a évoqué le dispositif en affirmant que des mesures particulières vont le renforcer

«Nous devons assurer, en particulier, la sécurité des bureaux de vote, des candidats et des électeurs», a-t-il précisé en soulignant que la mesure ne concerne pas que la capitale mais toutes les autres

wilayas du pays. « Il y a un dispositif qui couvre tout le territoire national, en particulier les zones les plus sensibles et, comme d'habitude, j'espère que nous serons à la hauteur » conclut le ministre avant d'aborder la situation sécuritaire en faisant un bref bilan des opérations de lutte anti-terroriste.

Ainsi et selon le ministre de l'Intérieur 120 terroristes armés ont été abattus par les services de sécurité depuis le 1er septembre à ce jour, parmi lesquels d'«importants» chefs terroristes ont été mis hors d'état de nuire après que « nous ayons vécu un mois d'août marqué par des attentats à la bombe, à Tizi-Ouzou,

Dellys et Boumerdes » a fait remarquer le ministre qui a précisé que durant la même période «pas moins de 22 repentis se sont rendus aux services de sécurité, 322 terroristes, dont beaucoup n'étaient pas armés mais directement impliqués dans des attentats, ont été arrêtés, et environ 150 armes saisies» Pour Yazid Zerhouni, les résultats obtenus dans la lutte antiterroriste s'expliquent par une «meilleure pénétration des réseaux de soutien au terrorisme et des groupes terroristes et cela est la preuve, a-t-il dit, d'une évolution des techniques de renseignement».

S. A.



«Nous devons assurer la sécurité des bureaux de vote»

Ph / New Press

KARIM DJOUDI LORS DE L'INSTALLATION DU FONDS NATIONAL D'INVESTISSEMENT

«Le FNI pourra mobiliser des fonds sur les marchés des capitaux»

Ces prêts seront destinés soit au financement de projets, soit à des prises de participations dans des projets d'investissement ou d'entreprises.

PAR LAKHDARI BRAHIM

C'est fait, le Fonds national d'investissement dont la mission est de financier des projets d'équipement publics et des opérations du secteur économique prend forme. Il a été installé hier par le ministre des Finances, M. Karim Djoudi. Cet organisme financier dont la création a été révélée par le chef de l'Etat lors de l'annonce de sa candidature pour briguer un troisième mandat, a pour principale mission « d'accroître fondamentalement la production nationale, d'assurer une



« Accroître fondamentalement la production »

plus grande diversification de la production et des revenus hors hydrocarbures et de participer à la création d'emplois », a précisé Karim Djoudi

lors d'un bref point de presse en marge de la cérémonie d'installation du Fonds national d'investissement (FNI) et dont la direction générale sera soutenue par un conseil de direction qui aura pour principale charge de conduire les activités de cette institution et par un comité stratégique que préside le ministre des Finances, « qui aura notamment pour mission de fixer les directives relatives à la politique de cet organisme ainsi que les orientations ».

En plus de ses fonds propres (capital de 150 milliards de DA), il est prévu également des ressources additionnelles qui lui sont nécessaires sous forme de prêts et avances du Trésor: une convention est établie entre le Trésor et le FNI en vue de définir les modalités et les conditions d'octroi de ces prêts ainsi que les modalités de remboursement et la rémunération des prestations. Ces prêts seront destinés soit au financement de projets, soit à des prises de participa-

tions dans des projets d'investissement ou d'entreprises. Le Trésor prendra en charge le différentiel du taux d'intérêt qui pourrait se dégager au titre des financements mis en place.

Le FNI pourra, en cas de besoin, bénéficier d'avances remboursables du Trésor. Il faut savoir que le Fonds peut recourir au marché financier. «Le FNI pourra mobiliser des fonds sur les marchés des capitaux avec ou sans garantie du Trésor» a précisé le ministre. Les champs d'intervention du FNI couvrent la gestion des financements de projets d'investissements publics, le secteur productif, la promotion du financement bancaire local nécessaire aux grands projets en lieu et place du recours à l'endettement extérieur, l'accompagnement et la détermination des conditions et des besoins spécifiques au titre de la restructuration du secteur économique.

L. B.

CHAKIB KHELIL À PROPOS DE LA PRODUCTION DE PÉTROLE

Une nouvelle réduction «fort possible»

Une nouvelle réduction de la production de pétrole par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est «fort possible», a affirmé, dimanche à Oran, le ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil. «Il est fort possible que l'OPEP décide de procéder à une nouvelle réduction de sa production en raison de la baisse de la demande sur le marché, induite par les effets de la crise économique mondiale», a expliqué M. Khelil lors d'une conférence de presse, organisée à l'IAP (Institut algérien de pétrole) en marge de la cérémonie de

sortie de la première promotion de techniciens vénézuéliens.

La crise économique mondiale a entraîné la chute de la demande sur les matières premières, y compris le pétrole avec une baisse structurelle estimée à 1,2 million de barils/jour, a-t-il noté.

Le recours à cette option d'une coupe supplémentaire sur la production, dans le but de stabiliser les prix du pétrole, sera débattu lors de la réunion de l'OPEP, prévue le 15 mars à Vienne (Autriche), a-t-il indiqué. Le ministre de l'Energie et des Mines a fait savoir, en outre, que



les décisions ayant sanctionné la réunion extraordinaire de l'OPEP à Oran (17 décembre 2008) sont aujourd'hui appliquées à 100% par les pays membres de l'Organisation.

La production de l'OPEP, qui couvre 40% du marché mondial, a été réduite en 2008 de 4,2 millions de barils/jour dont un volume de 2,2 millions décidé lors de la rencontre d'Oran.

Le taux d'application de cette dernière mesure est passé de 85% à la fin janvier dernier, à 100% actuellement, a précisé le ministre.

(APS)

CONSÉQUENCE D'UNE BONNE PLUVIOSITÉ

Hausse du taux de remplissage des barrages

PAR SADEK BELHOCINE

Les dernières précipitations de la seconde quinzaine de janvier qui ont marqué plusieurs régions du pays ont été bénéfiques au vu du taux de remplissage des 60 barrages en exploitation à l'échelle nationale. Celui-ci a atteint 65% à la fin février 2009, soit un stockage global d'eau de 3,76 milliards de m³, apprend-on dimanche auprès du ministère des Ressources en eau. En septembre dernier, le taux de remplissage était de 42, 97% soit une augmentation appréciable durant quelques mois de 14,23%.

Depuis le mois de septembre dernier et jusqu'à la première quinzaine du mois de janvier de l'année en cours, d'une manière régulière, la réserve des barrages s'est reconstituée à hauteur de 800 millions de m³, passant ainsi de 2,5 à 3,3 milliards de m³. Un apport de 220 millions de m³ a été enregistré en l'espace d'un mois, sans tenir compte des prélèvements opérés pour les besoins d'alimentation en eau potable, industriels et agricoles, précise la

même source. Le taux de remplissage de l'ensemble des barrages par région hydrographique à la mi-janvier est réparti, selon le communiqué en quatre régions, à savoir l'Ouest avec un taux de 78,94 %, suivie par la région Centre (75,74 %), l'Est du pays (67,85 %) et enfin le Cheliff avec 44,35%, précise le ministère. Sur l'ensemble de ces bar-

rages, 19 sont remplis à 100%, 11 à plus de 90%, 9 à plus de 70% et 13 ont un taux supérieur à 50%. Durant ces trois dernières années, les réserves de l'ensemble des barrages ont évolué, atteignant 45, 09% à la mi-octobre 2008, contre 43, 38% à fin octobre 2007 et 41, 38% à fin octobre 2006. La même source note également que le cycle de reconstitution de la

réserve en eau superficielle observé durant la période allant de septembre 2008 jusqu'au 28 février 2009 se poursuit. Cette réserve s'est reconstituée à hauteur d'un volume de 1,26 milliard de m³, selon le ministère qui rappelle que les taux de remplissage étaient à cette période de 49,8% en 2008, 40,2% en 2007 et 40,8% en 2006.

S. B.

Azzedine Mihoubi au siège de la chaîne TV Coran

Hier, 1er mars, le secrétaire d'Etat chargé de la communication, M. Azzedine Mihoubi, a rendu visite au siège de la chaîne TV Coran, accompagné des directeurs de l'ENPTV et de TDA, où il s'est enquis de l'état d'avancement du matériel et technique du projet, en prévision du lancement de la chaîne TV Coran, dans les délais les plus proches.

M. Le secrétaire d'Etat, a reçu toutes les explications liées aux aspects matériel et technique de la diffusion de la chaîne projetée et a suivi la projection d'échantillons de la grille des programmes, mis en place et a exprimé sa satisfaction, quant aux résultats très positifs atteints dans l'état d'avancement du

projet dans tous ses volets et a appelé à la nécessité de mettre à profit toutes les expériences nationales en matière de l'information éducative et religieuse, tout en consacrant des tranches de programmes destinées à la communauté algérienne à l'étranger, sachant que la chaîne TV Coran, sera diffusée par voie satellitaire.

M. Le secrétaire d'Etat a galemment, appelé à la nécessité d'associer les télévisions régionales, dans la production de programmes consacrés aux patrimoine culturel local et religieux, permettant de découvrir d'autres aptitudes en rapport à ce domaine.

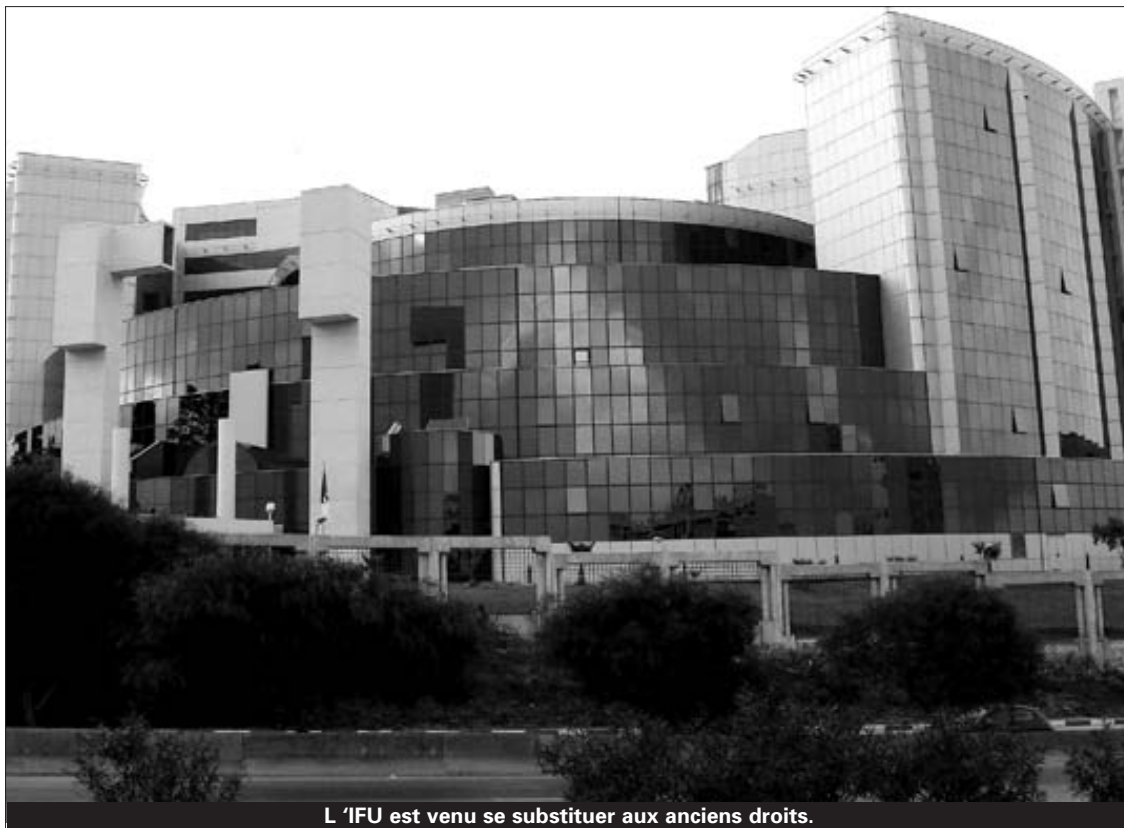
AMENAGEMENTS SUR L'IMPÔT FORFAITAIRE UNIQUE

De nouvelles catégories en bénéficiaire

L'administration fiscale vient d'aménager le régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU) institué en janvier 2007. Ainsi, la révision de l'IFU implique un élargissement de son champ d'application, pour intégrer certaines activités précédemment exclues.

PAR MALEK MEROUANI

Nouvelles réjouissantes pour les contribuables. L'administration fiscale vient d'aménager le régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU) institué en janvier 2007. Ainsi, la révision de l'IFU, a appris Midi Libre auprès de la Direction générale des impôts (DGI), implique un élargissement de son champ d'application, pour intégrer certaines activités précédemment exclues. Les nouveaux bénéficiaires se comptent dans les activités de commerce multiple, d'officines pharmaceutiques ainsi que des petites entreprises de travaux. Par ailleurs, les taux sont abaissés d'un point de pourcentage. Le taux appli-



L'IFU est venu se substituer aux anciens droits.

cable aux activités assujetties autres que les prestations de services, est ainsi ramené de 6% à 5%. Les activités de l'artisanat traditionnel et d'art sont, également, éligibles au taux de 5%. Cette dernière catégorie d'opérateurs se voit, aussi, accorder l'exonération permanente de l'IFU au lieu des dix ans stipulés

dans la loi des finances complémentaires 2008. Dans le même cheminement, le délai d'introduction des réclamations par les contribuables concernés par l'IFU est allongé à six mois, précise la même source qui souligne que cela entre dans le cadre des facilitations accordées à l'investissement. En fait, ces nouvelles

mesures viennent remédier à certains déséquilibres constatés lors de l'application de l'IFU, altérant le principe fondamental de « l'équité devant l'impôt ». Les producteurs et les prestataires de services ont été les plus grands bénéficiaires de ce régime du fait que pour un même chiffre d'affaires, ils doivent moins d'impôt

au Trésor que dans l'ancien système du forfait (12% contre 2% de TAP+ 17% de TVA + IBS). Il en est autrement pour les commerçants qui exercent l'activité d'achat-revente (6% contre 2% de TAP + impôt sur le bénéfice). Il est important de signaler que l'IFU avait déjà été réajusté à l'occasion de la loi de finances 2008 en élargissant à l'ensemble des contribuables concernés par l'impôt forfaitaire, la possibilité d'opter pour le régime simplifié. Ceci, à la condition de détenir une comptabilité.

Entré en vigueur le 1er janvier 2007, l'IFU est venu se substituer aux anciens droits, en l'occurrence la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), l'impôt sur le revenu global (IRG) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en ciblant certaines activités dont le chiffre d'affaires (CA) ne dépasse pas le seuil de 3.000.000 de DA.

La répartition de son produit a été révisée en 2008, en affectant 1% aux chambres de commerce et d'industrie en compensation des manques à gagner constatés après le transfert d'une partie des contribuables de l'IRG à l'IFU et 0,50% aux chambres de l'artisanat et des métiers.

M. M.

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

La tendance haussière perdure

PAR MEROUA T.

Sur une année, de janvier 2008 à janvier 2009, le niveau moyen des prix des produits alimentaires a connu une hausse de 8,2%, avec une augmentation de 14,3% pour les produits agricoles frais et de 1,6% pour ceux alimentaires industriels. C'est ce que révèle la dernière étude élaborée par l'Office national des statistiques (ONS) relative à l'indice des prix à la consommation. Même si une baisse est enregistrée au mois de janvier 2009, la comparaison avec la même période de l'exercice précédent montre une hausse importante des prix. En effet, après deux hausses consécutives enregistrées aux mois de novembre et décembre 2008, respectivement de 4,5% et de

3,1%, l'indice des biens alimentaires connaît une baisse de 0,4% en janvier 2009 par rapport à décembre de l'année écoulée. Cette régression s'explique, selon l'Office national des statistiques, à la fois par la baisse des prix des produits agricoles frais (-0,5%) et des produits alimentaires industriels (-0,3%). Cela est dû notamment à la baisse des prix des légumes frais de 13% et de la viande de poulet de 8,6%. En revanche, les autres produits ont vu leur prix fortement augmenter, notamment les fruits frais (+25,4%) et la viande et abats de mouton (+5,2%). Les prix des produits manufacturés enregistrent, quant à eux, une hausse de 0,1% en janvier 2009 par rapport au mois de décembre 2008. Pour les prix des

services, ils marquent une baisse de 0,2%. Sur une année, de janvier 2008 à janvier 2009, le niveau moyen des prix des produits manufacturés augmente de 1,9% et celui des services se situe à 5,3%.

En somme, la tendance haussière perdure comme le démontre l'indice général des prix à la consommation au niveau national. Établi sur la base d'observation des prix effectuée auprès d'un échantillon de 17 villes et villages représentatifs des différentes régions du pays selon les strates de consommation, cet indice, pour le mois de janvier 2009, a atteint 771,1 points, soit une augmentation de 0,7% par rapport au mois de décembre 2008. Les prix des biens alimentaires accusent une hausse de 0,9%. L'indice brut des

prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre, quant à lui, une hausse de 5,6% sur une année (de janvier 2008 à janvier 2009).

M. T.

L'inflation se situe à 4,4%

Selon l'ONS, le rythme d'inflation annuel de février 2008 à janvier 2009 en comparaison à la période de février 2007 à janvier 2008 s'élève à + 4,5%. « Soit un taux proche de celui observé pour l'année 2008 (+4,4%) » a souligné l'ONS dans son étude relative à l'indice des prix à la consommation.

M. T.

TRANSPORT DE GAZ HAUTE PRESSION

147 ouvrages pour un montant de 30, 233 milliards de dinars

Selon un communiqué de presse émis par le Groupe Sonelgaz, les 44 lots relatifs à la construction de 147 ouvrages de transport gaz haute pression ont été attribués à 33 entreprises nationales. Ceci pour un montant total de 30, 233 milliards de dinars.

La Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (CEEG), filiale du Groupe Sonelgaz, avait procédé les 24 et

25 février 2009, à la salle des conférences de l'immeuble des 700 bureaux, Gué-de-Constantine, à l'ouverture publique des offres commerciales de cet appel d'offres national. Un avis d'appel d'offres national relatif à la construction de 147 ouvrages de transport gaz haute pression, représentant 136 distributions publiques devant alimenter 63 localités réparties sur le territoire national pour le

programme national gaz 2009-2011. Il s'agit ainsi de la construction d'un réseau de transport gaz haute pression d'une longueur de 1.640 kilomètres d'une consistance physique de 44 lots distincts et comprend 8 ouvrages de renforcement. Il consiste également en la réhabilitation de deux gazoducs : le premier reliant Relizane à Maghnia et le second Relizane à Alger. Selon le communiqué de

presse, lors de la première journée d'ouverture publique des offres commerciales, 24 lots ont été attribués à 15 entreprises de réalisation pour un montant de 25.069 milliards de DA. Durant la seconde journée d'ouverture publique des offres commerciales, les 20 lots restant ont été attribués à 18 entreprises de réalisation avec un montant de 5.164 milliards de DA.

Pour rappel, les détenteurs de

ces marchés auront à réaliser des distributions publiques gaz issues des différents programmes suivants : programme des Hauts-Plateaux, programme des dix wilayas du sud, programme complémentaire de soutien à la croissance, programme complémentaire, programme spécial des neufs wilayas et le programme de raccordement de clientèle nouvelle (RCN).

M. T.



BORDJ EL-KIFFAN

Le complexe éducatif tarde à voir le jour

Un établissement scolaire, un lycée et un technicum sont autant de projets que les habitants de la coquette Bordj El Bahri attendent depuis quelques années déjà. Il est vrai que cette commune de l'est d'Alger a connue ses dernières années bien a été marqué par une guerre des élus qui a eu pour conséquence immédiate le gel de bien de projets d'utilités publique. Dont la construction d'un complexe scolaire comprenant une école, un lycée est un technicum. Un projet que l'on dépoussière si l'on se réfère à l'information rapporté par un élu locale qui indique au Midi Libre qu'une parcelle de terrain située à proximité de la route nationale 24 vient d'être réservé pour la construction d'un lycée. Reste à espérer que le terrain en question ne fasse pas l'objet d'un litige quelconque comme c'est souvent le cas dans cette localité ou les classes sont surchargés

L. B.

CITÉ UNIVERSITAIRE DE GARIDI À KOUBA

Détournement de viande et enquête judiciaire



Suite à l'information rapportée par la presse, relative au détournement des viandes rouges à la cité universitaire de Garidi à Kouba, le ministère de l'Enseignement supérieur aurait demandé au directeur des œuvres universitaires d'Alger d'ouvrir une enquête administrative puis de déposer plainte auprès de la justice. L'enquête administrative ayant déterminé les responsabilités le directeur de la cité a déposé plainte auprès du tribunal d'Hussein Dey qui aurait ouvert une enquête judiciaire. Les étudiants de la cité universitaire de Ben Aknoun, quant à elle, menacent de faire grève si les repas servis à la cantine ne sont pas améliorés.

L. B.

EL-HARRACH

Le marché D15 restructuré

Le marché du D15 à El Harrach que presque tous les Algérois aux revenus modestes connaissent pour s'y être rendus au moins une fois va perdre progressivement sa vocation. Pour devenir et très bientôt un marché de gros des produits alimentaires. C'est ce qu'a indiqué aux médias le président de l'APC d'El Harrach qui affirme qu'en dépit du fait que la commune compte neuf marchés, elle n'en tire aucun profit. Les marchés en question sont en revanche source de problèmes puisque les règles d'hygiène et de sécurité ne sont en aucun respectées. Ce qui engendre un travail supplémentaire pour les éboueurs qui ont déjà très fort à faire avec les nombre impressionnant de marchés parallèles que compte El-Harrach. Un fait qui a amené les autorités locales à commencer par la direction de wilaya de commerce à repenser l'implantation et la vocation des marchés dans la capitale

S. A.

SEPT ANS APRÈS LES INONDATIONS DE BAB EL OUED,

Des sinistrés dans l'attente d'être relogés

Ces familles ont été installées, dans un premier temps, dans des chalets à Sidi Fredj, le temps que leurs maisons soient réhabilitées. Ironie du sort, la nature frappe une nouvelle fois. Le séisme de Boumerdes a été le coup de grâce pour leurs demeures.

PAR YAZID BOULAOUCHE

Ces familles avaient tout perdu après les caprices de Dame nature un certain samedi 10 novembre 2001.... La seule chose qu'elles demandent, c'est de retrouver aujourd'hui «un toit» décent.

Sept ans après les terribles inondations de novembre 2001 qui ont ravagé Bab El Oued, une quinzaine de familles n'ont pas été relogées à ce jour. Elles vivent encore dans des chalets de fortune installés pour eux au site du Chabon à Bordj El Bahri.

Arrivés sur les lieux, c'est la fille aînée de M. Djenadi qui se charge de nous recevoir. Âgée d'une vingtaine d'années, elle dit ne plus avoir assez de force pour porter le poids de ses vingt printemps ou plutôt vingt hiver dont elle a passé une grande partie dans des conditions lamentables. Lasse de la misère et à cause du sort peu enviable de sa famille et de quatorze autres familles transférées toutes de la commune de Rais Hamidou, lors des inondations de Bab El Oued, elle ne cesse de lancer de longs soupirs. Leurs conditions de vie n'ont, explique-t-elle, «rien à envier à celle de la période médiévale». Continuer à vivre dans les chalets, explique la majorité de ses voisins «devient insupportable ou plutôt un supplice en l'absence des commodités les plus élémentaires».

Les autorités locales, expliquent les familles, «nous avaient promis de nous reloger avant l'hiver 2006». Des déclarations qui «ont nourri tant d'espoir mais qui n'ont pas encore dépassé le



Les habitants de ces chalets vivent dans des conditions lamentables.

Fouzi Boudiat Midi Libre

stade de promesses». Pour étayer encore leurs propos, les sinistrés retracent la genèse de leur «infortune».

Suite aux inondations, leurs maisons ont été classées dans la liste des «croix rouge», un sigle choisi à l'époque du drame, par les services du CTC, pour désigner les maisons inhabitables

Ces familles ont été installées, dans un premier temps, dans des chalets à Sidi Fredj, le temps que leurs maisons soient réhabilitées. Ironie du sort, la nature frappe une nouvelle fois. En effet, après 18 mois il y'a eu le séisme de Boumerdes qui a été le coup de grâce pour leurs demeures qui ont été complètement démolies par le tremblement de terre. «Tous les sinistrés de Bab El Oued ont été relogés sauf nous, sous le prétexte qu'ont est...victime doublement de l'acharnement de la nature», affirme M. Djenadi. Aujourd'hui ils occupent ces lieux «dangereux», où se tassent près de 340 familles, avec les sinistrés du séisme et les familles venant des bidonvilles inscrits dans le programme du gouver-

nement d'éradication de l'habitat précaire. «Nous n'existons que sur un fichier de l'état civil», regrette M.Djoudi.

Il tient à expliquer au passage que «suite aux appels et aux sollicitations qu'on a manifestés auprès des services de la wilaya d'Alger pour réclamer nos droits d'être relogés, le wali délégué nous a demandé de nous désister de nos terrains». «On a fait ce désistement dans un délais record mais malheureusement notre situation est demeurée inchangée».

«L'unique fois où les services de l'APC se sont rapprochés de nous, c'était à l'occasion des dernières élections législatives (...) Le P/APC de Bordj El Bahri est venu nous rendre visite pour nous demander de rayer nos noms des listes électorales de l'APC de Rais Hamidou et de nous inscrire dans les siennes». Notons enfin que toutes nos tentatives de joindre le président d'APC de Rais Hamidou sont demeurées vaines.

Y. B.

AVENUE DU 1^{ER} NOVEMBRE

On efface tout et on recommence

PAR SORAYA HAKIM

L'avenue du 1^{er} Novembre avait subi un toilettage au niveau des trottoirs, il y a de cela quelques mois seulement (en 2008). De beaux carrelages en granito de couleur rouge donnaient un « must » pour cette belle artère très aérée aux immeubles de haut standing et aux bâtisses qui abritent le très fréquenté Centre des chèques postaux ainsi que le Trésor. Mais à la grande surprise, mais néanmoins désagréable, ces beaux carrelages ont été désagréés au marteau piqueur. Grand désappointement des riverains qui n'ont pas compris pourquoi on avait procédé à la réfection des trottoirs et, ensuite, renouveler la même opération quelques semaines plus tard à peine. «C'est à croire que les budgets des APC sont famémeux pour que l'on passe le temps à faire et défaire», s'est exclamé

un citoyen qui habite les lieux. D'autant que cela cause des désagréments aux piétons qui marchent sur une chaussée «déchaussée». En fait, il n'a pas été question de remplacer ce carrelage, les employés de la voirie se sont contentés, tenez-vous bien, tout juste de bitumer les trottoirs. Autrement dit, on efface tout et on recommence. Une autre opération de lifting est en cours, c'est le retrait des balcons des antennes paraboliques et des climatiseurs. Il est fait obligation à tous les locataires des immeubles donnant sur cette avenue de déplacer leurs assiettes vers les terrasses et de retirer les splits installés sur les balcons. Cette instruction viendrait de la wilaya. Certains ont obtempéré, les plus récalcitrants ont eu droit à la visite d'employés de l'APC, accompagnés d'agents de l'ordre public pour les obliger à s'exécuter. Toutefois, les employés de la mairie se chargent de

fixer un bras de fixation pour parabole et de faire passer une quantité de fils nécessaires, de la terrasse vers les appartements concernés, à charge ensuite pour le locataire d'installer sa parabole. Pour ce qui est des climatiseurs, les ordres sont fermes : Ils doivent être retirés sans aucune forme de procès. Certains ont assisté au démontage du bloc moteur, ne laissant apparaître que les gros tuyaux pendant dans le vide. Désarmés, les citoyens se sont résignés à obtempérer. Mais, néanmoins, il est vrai que cette mesure avait été prise depuis un certain temps et qu'elle devrait s'appliquer pour toutes les artères de la capitale.

L'avenue du 1^{er} Novembre a ouvert le bal et l'inauguration de l'Institut supérieur de musique, prévue dans les tous prochains jours, n'y est sans doute pas étrangère.

S. H.



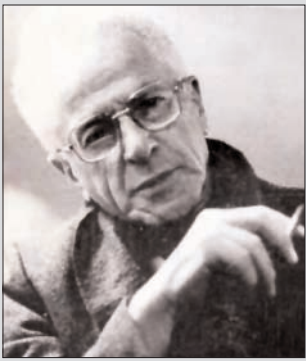
TIZI-OUZOU

Collision

Un accident de la circulation survenu, samedi après midi, sur la Rn 5, à la sortie-est de Bouira a fait deux blessés graves, a-t-on appris de la protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de la localité de Ain Turk lorsque un camion de transport de marchandises a violemment percuté un véhicule léger, l'entraînant dans sa chute dans le bas coté d'un talus, ajoute la même source en précisant que les deux victimes parmi les passagers du véhicule léger ont été évacuées dans un état comateux vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira.

Hommage à Mouloud Mameri



Le roman "La cité du soleil" écrit en 1986 par Mouloud Mameri sera adapté prochainement au théâtre par la troupe "Jean Sénac" de Marseille, a déclaré M Aoumeur Farid, responsable de cette troupe artistique, lors d'une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours de la dictée en langue amazighe.

Organisée par l'association des enseignants de la langue amazighe de la wilaya de Tizi-Ouzou en hommage au défunt écrivain, la 3ème édition de ce concours a impliqué 79 concurrents parmi les élèves du primaire et du moyen.

TIPASA

Projets routiers pour désenclaver les hameaux isolés

Quelque 200 Kms de routes de montagne ont été réalisés, en quatre années dans la wilaya de Tipasa, a-t-on appris auprès de la wilaya. Les 200 km réalisés, à ce jour, dans les zones montagneuses de Damous, Gouraya, Cherchell et Sidi Amar ont consisté en l'ouverture de nouveaux tronçons pour désenclaver des hameaux épars ainsi que la réhabilitation d'autres chemins dont l'état avait atteint un taux de dégradation très avancé. Ces réalisations, qui ont été concrétisées grâce à des programmes relevant des programmes sectoriel et communal de développement, se poursuivent jusqu'à couvrir toute la chaîne de montagne et permettre des liaisons directes entre les différentes localités montagneuses et rurales, a-t-on ajouté de même source.

Pour les dairates de Damous, Gouraya et Cherchell, les projets routiers réalisés sur PCD et PSD depuis 2005 ont mobilisé une enveloppe de 2 087.633.990,88 DA, selon les responsables de la direction des travaux publics.

La daïra de Damous a bénéficié quant à elle d'un montant de 251 millions de DA, alors que Gouraya et Cherchell ont été destinataires respectivement de 1.419.021.908,38 DA et plus de 288 millions de DA destinés à des opérations d'ouvertures de pistes ou de réhabilitation de chemins vicinaux. La daïra de Sidi Amar où le gros des efforts a été concentré sur la commune de Menaceur a, à elle seule, consommé de 2004 à 2008, une enveloppe financière de 227 millions de DA qui ont permis la réalisation de 52 km de chemins vicinaux.

Ces opérations ont permis de créer ou de rétablir des voies de communication entre les localités de Sidi Abdallah, Aizer, Aifer, Ferdjoun et enfin Menaceur au grand soulagement des populations locales qui ont pu regagner leurs régions d'origine à la faveur de ces programmes et de la sécurité et la quiétude retrouvées.

APS

CHLEF, PROTECTION CIVILE

LES SOLDATS DU FEU CÉLÈBRENT LEUR JOURNÉE

Une campagne de sensibilisation en milieu scolaire sur les dangers de l'utilisation de pétards est prévue, en prévision de la fête du Mawlid Ennabaoui qui est sur le point d'être célébrée.

PAR LAID CHORFI

A l'instar des autres wilayas du pays, Chlef célèbre aujourd'hui la Journée mondiale de la protection civile (1er mars). Cette année, l'organisation mondiale de la protection civile qui, rappelle-t-on, a été créée en 1972, a choisi le thème suivant : «L'information préventive et les techniques de communication». Dans son message adressé à la nation, le secrétaire général de l'Organisation internationale de la protection civile, M. Nawaf Al Sleibi, notera que «l'information préventive constitue la première mesure de la chaîne de protection des populations d'où l'intérêt de ce slogan de cette année.

En cette occasion, la direction de la protection civile de Chlef a élaboré un programme comprenant des activités sportives et culturelles. Du



Les pétards sont en grande partie la cause d'incendies.

matériel et de l'équipement dont se servent les sapeurs pompiers au cours de leurs interventions sont exposés également au grand public au Centre culturel islamique (CCI) de Chlef. Les consignes à respecter et les conduites à tenir en cas de tremblement de terre sont aussi présentées sous forme de représentation théâtrale à l'intention du public. A ce sujet, il est important de rappeler que la région de Chlef a connu plusieurs séismes dévastateurs. Le plus

récent date d'octobre 1980. D'autre part, une campagne de sensibilisation en milieu scolaire sur les dangers de l'utilisation de pétards est prévue, tandis que la fête du Mawlid Ennabaoui est sur le point d'être célébrée.

Enfin, retenons que les correspondants de la presse locale ont été conviés à l'unité principale de Chlef pour suivre une formation en matière de secourisme.

L. C.

TÉNÈS, SANTÉ PUBLIQUE

L'insuffisance rénale en nette progression



Ils sont 43 malades (tous sexes et âges confondus) atteints d'insuffisance rénale à suivre régulièrement des séances d'hémodialyse à l'hôpital Ahmed-Bouras de Ténès. Les 8 générateurs existant fonctionnent à plein régime compte tenu de la forte demande sur ces machines. En effet chaque malade passe 4 heures par séance à raison de trois fois par semaine. L'équipe médicale est composée de 6 médecins et une néphrologue. Selon M. Idjer Mustapha, directeur de l'EPH

(Etablissement public hospitalier), « après la mise en service de l'unité d'hémodialyse en décembre 2004, le nombre de malades n'a pas cessé de croître passant d'une douzaine à 43 patients actuellement. » A titre illustratif, 5.600 séances d'hémodialyse de 4 heures chacune ont été effectuées en 2008. Au sujet de la prise en charge des malades le directeur de l'EPH nous dira que jusqu'à ce jour nous arrivons à satisfaire dans de très bonnes conditions les séances d'hémodialyse aux malades (médicale, et restauration). Cependant, compte tenu d'un programme préétabli, sept malades résidents à Bréra (daïra de Béni-Haoua) à environ une centaine de kilomètres de l'hôpital éprouvent des difficultés pour être au rendez-vous. D'où l'appel lancé aux communes de prendre en charge le transport de cette catégorie de malades.

Il faut savoir que l'hémodialyse est une méthode d'épuration du sang par la création d'un circuit de circulation extra-corporelle et son passage dans un dialyseur ou rein artificiel. Chez un sujet sain, tout ceci est normalement réalisé par les reins 24h/24. Cette opération permet donc chez un sujet dont les reins ne fonctionnent plus de retirer du sang les déchets produits par l'alimentation, d'équilibrer le bilan électrolytique sanguin et enfin éliminer le surplus d'eau. Ce traitement se poursuivra à vie ou jusqu'à la transplantation d'un rein.

L. C.



LOGEMENTS FNPOS DE CONSTANTINE

PREMICES D'UNE GRÈVE DE LA FAIM

280 bénéficiaires attendent depuis décembre 2007 l'attribution de leurs logements. Situés à la nouvelle ville Ali-Mendjli, ces logements de type F3 et F4 se trouvent dans un piteux état.

PAR KHALIDA B.

Les souscripteurs de logements FNPOS de la wilaya de Constantine durcissent le ton et menacent de recourir à d'autres actions si jamais la direction générale continue à «reléguer» leur affaire pour des fins qui demeurent énigmatiques. «Après mûre réflexion et sage concertation, on s'est mis d'accord pour observer une grève de la faim. C'est sérieux, ce ne sont pas des paroles en l'air. Avec nos familles, on va éprouver cet ultime recours», soutiennent des dizaines d'attributaires devant le siège de la direction régionale. Le calvaire de ces bénéficiaires ne date pas d'aujourd'hui, il n'a que trop duré, et cela les responsables concernés le savent bien. En effet, ils sont au nombre de 280 bénéficiaires qui attendent depuis décembre 2007 l'attribution de leurs logements. Situés à la nouvelle ville Ali-Mendjli, ces logements de type F3 et F4 se trouvent



Les bénéficiaires attendent leur logement depuis 2007.

dans un piteux état. Ces logements, rappelons-le, ont été inaugurés en 2004 par le président de la République. Pourquoi n'a-t-on pas encore procédé à l'attribution de ces logements ? La question demeure posée ! Pour les attributaires concernés, la lenteur enregistrée dans la remise des clés est loin d'être le fait du hasard. Selon eux, «il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Les logements sont là, la liste préliminaire a été ficelée, qu'attendent-ils pour accrédi-ter les affectations ?», clament les bénéficiaires. De son côté, le directeur régional du FNPOS avait promis aux attributaires en question d'intervenir auprès de la

direction générale. Ce commis de l'Etat, tout en affirmant que ce problème le dépasse, œuvre pour organiser une audience aux représentants de ces attributaires avec le directeur général, a-t-on appris de sources sûres. Si tout va bien, les représentants en question seront au courant de cette semaine chez le premier responsable du FNPOS, précise-t-on. Que dira ce commis de l'Etat à ces souscripteurs qui voient rouge et n'arrivent pas à digérer les moult motifs avancés jusque-là. A-t-il des arguments irréfutables pour les convaincre et apaiser leur colère ? Affaire à suivre.

K. B.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Fête du printemps

Comme chaque année à la jonction du mois de février et du mois de mars, la wilaya de Bordj fête, à l'instar des autres régions du pays, l'arrivée du printemps. Des caravanes de familles arpentent les routes et les champs en quête d'un endroit paradisiaque pour s'y détendre en fuyant le stress du quotidien ne serait-ce que l'espace d'une journée.

Accompagné d'hirondelles, le premier jour du printemps (selon le calendrier populaire) de cette année a coïncidé avec une belle journée ensoleillée, ornée par des amandiers en fleurs qui éparpillent leurs pétales blancs par ci-par-là. Le premier jour du printemps tant attendu, c'est aussi une occasion pour les gamins d'ingurgiter, sans modération, des montagnes de friandises...

M. Allouache

SOUK AHRAS

Saisie de tuyaux de gaz non conformes



Dans le cadre de la protection du consommateur, les services de la répression des fraudes et contrôle de la qualité relevant de la Direction de la concurrence et des prix (DCP) de Souk Ahras ont réussi à mettre la main sur un impor-

tant lot de tuyaux de gaz de ville et gaz butane non conformes aux normes et qui représentent un réel danger pour leur utilisateur.

Outre les 650 mètres linéaires de tuyaux, 119 détendeurs non conformes ont également été saisis.

Après que le laboratoire ait confirmé la non-conformité de ces produits qui seraient importés d'Italie, l'opération de contrôle s'est étalée aux 26 communes que compte la wilaya afin de les retirer du commerce.

K. Mehri

MILA

79 tonnes d'oignon sauvage exportées vers l'Italie



79 tonnes d'oignon sauvage, d'une valeur marchande de 118.000 euros, embarquées dans des camions de transport appartenant à une société française, ont été exportées, via la Tunisie, vers la ville de Livourne

(Italie), mercredi dernier, par la SARL Souied et l'EURL Alouache, domiciliées à Mila et spécialisées dans l'exportation des fruits et légumes.

L'entreprise Hamimour de Redjas a, quant à elle, exporté vers Marseille (France), par voie aérienne, 14 tonnes de légumes frais (petits-pois, fèves, pois-vrons et piments).

La wilaya de Mila en est à sa cinquième opération d'exportation de fruits et légumes et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

Zaoui Abderaouf

ANNABA, MODERNISATION DU SECTEUR FERROVIAIRE

Vers des liaisons rapides entre Annaba et Constantine

RAFRAF M.

Dans le cadre du programme de relance économique 2004-2009, le gouvernement algérien a prévu un projet de modernisation du réseau ferroviaire pour lequel une enveloppe conséquente de 11 milliards de dollars US ont été alloués à la construction et à la modernisation des réseaux nationaux, auxquels la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a ajouté récemment 7 milliards de dol-

lars pour le chapitre rénovation des voies. Après l'achat de 30 locomotives au Canada (80 millions d'euros), des sources crédibles proches de la SNTF font état de la décision de la SNTF d'acquiescer 17 petits trains avec des capacités de transport de 200 personnes par unité et qui seront affectés au transport régional pour assurer des liaisons rapides entre Constantine, Annaba, Alger, Chlef, Oran et Tlemcen, notamment. Ces investissements visent, indique-t-on, à aligner le système de trans-

port ferroviaire algérien aux standards internationaux. «L'objectif visé, nous dit-on, par un système de transport ferroviaire performant est de permettre, d'ici 2010, à 80 millions d'usagers de pouvoir voyager aisément dans les trains du pays.»

Selon les mêmes sources, ce sont les Italiens qui, en termes de contrats dans le secteur des infrastructures ferroviaires, qui se classent les premiers avec déjà plus de 2 milliards d'euros depuis 2007.

R. M.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ, INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

29 établissements pour la rentrée 2009-2010

M. ALLOUACHE

En vue de la rentrée scolaire 2009-2010, la Direction du logement et des équipements publics (DLEP) a prévu la livraison de 29 établissements et infrastructures scolaires. Il s'agit de 2 lycées, d'une capacité de 1000 places chacun, à Colla et Ain Taghrout, de 2

CEM base 5 Hasnaoua et base 4 à Bordj, de 3 écoles primaires, 2 à Bordj, 1 à Bendaoud, ce qui totalise 7 établissements scolaires. En outre, les dix demi-pensionnats ouvriront leurs portes aux élèves des communes de Zammourah, Tassameur, Rabta, Taglaït, El Annasser, Ain Noug, Ain Taghrout, El Ksour, Hasnaoua et Bendaoud. La DLEP

parle également de 6 nouvelles cantines scolaires qui seront livrées à Bordj, à Bordj Ghedir, à Ras El Oued, à El Hamadia et El Ksour. Et enfin 6 salles de sport seront réceptionnées dès la prochaine rentrée des classes; dans les lycées de Ain Tasserra, Sidi M'barek, Birasdali, Al Achir, El Mehri et d'El Hamadia.

M. A.

NISSAN

LE NV200 LE DERNIER
DES UTILITAIRES
DE NISSAN PRÉSENTÉ
AU SALON DE GENÈVE

Page 13

MIDI



Rubrique
pilotee par



L'actualité des véhicules utilitaires en Algérie

Auto

N° 600 | Lundi 2 mars 2009

GENÈVE 2009

SKODA DÉVOILERA LE
CROSSOVER YETI
L'OCTAVIA GREENLINE
ET LA FABIA SCOUT

Page 14

AVEC UN INVESTISSEMENT DE 2 MILLIONS DE DOLLARS

KIA MOTORS ALGÉRIE INAUGURE SON 40^E AGENT

C'est fait, la ville des ponts suspendus, Constantine, vient d'avoir un nouveau concessionnaire de la marque sud-coréenne KIA. Une bonne nouvelle pour les Constantinois qui apprécient la marque venue du pays du matin calme. Une marque à la gamme riche et qui ne cesse de se développer au fil des ans. Chiffres à l'appui, KIA Motors a importé 14.000 véhicules pour une valeur de 9,067 milliards de dinars en 2008, ce qui représente une évolution de plus de 16% par rapport à 2007.

Suite en page 12



PRÉSENTÉ À LA PRESSE MONDIALE À BARCELONE

LE CITROËN C3 PICASSO ARRIVERA, AU DEUXIEME SEMESTRE 2009 EN ALGÉRIE



Le marché dit des « minispaces » accueillera dans les semaines à venir, le Citroën C3 Picasso, présenté pour la première fois au dernier mondial de l'automobile de Paris. Surnommé « Magic Box » ou « Arme Anti-crise », le C3 Picasso de Citroën vient d'être présenté, une ultime fois avant son lancement en Europe, à l'occasion de son lancement mondial opéré à Barcelone en Espagne. Le minispaces arrive, certes, dans une conjoncture économique difficile mais aussi au moment où Citroën déploie de grandes ambitions notamment après la récente annonce de refondation de la stratégie du constructeur.

Suite en page 14

AVEC UN INVESTISSEMENT DE 2 MILLIONS DE DOLLARS

KIA Motors Algérie inaugure son 40^e agent

C'est fait, la ville des ponts suspendus, Constantine, vient d'avoir un nouveau concessionnaire de la marque sud-coréenne KIA. Une bonne nouvelle pour les

Constantinois qui apprécient la marque venue du pays du matin calme. Une marque à la gamme riche et qui ne cesse de se développer au fil des ans. Chiffres à l'appui,

KIA Motors a importé 14.000 véhicules pour une valeur de 9,067 milliards de dinars en 2008, ce qui représente une évolution de plus de 16% par rapport à 2007.



C'est fait, la ville des ponts suspendus, Constantine, vient d'avoir un nouveau concessionnaire de la marque sud-coréenne KIA. Une bonne nouvelle pour les constantinois qui apprécient la marque venue du pays du matin calme. Une marque à la gamme riche et qui ne cesse de se développer au fil des ans. Chiffres à l'appui, KIA Motors a importé 14.000 véhicules pour une valeur de 9,067 milliards de dinars en 2008, ce qui représente une évolution de plus de 16% par rapport à 2007.

Ainsi, le 41^{ème} distributeur qui vient s'ajouter au réseau de KIA Motors Algérie, à savoir la SARL Challenge Auto Services, propriété de l'homme d'affaires Chebana Sofiane qui représente également les marques Suzuki et Daewoo camions à Constantine et la marque Ford à Ain Miilla. En présence, de M.Hamid Achaïbou, DG de KIA Motors Algérie, du P/APW, l'inauguration de la nouvelle affaire qui répond aux normes de KIA Motors Algérie, a eu lieu le mercredi 24 février dernier.

Bâtie selon les standards internationaux de KIA, la concession de ce nouvel agent est située à l'entrée de la ville ancestrale de Constantine. Cette nouvelle structure s'étend sur une superficie globale de 1.350 m² dont 400 m² réservés pour le show-room, en sus de 100 m² au bureau de l'administration. Cette nouvelle affaire dispose d'un show room spacieux et bien aménagé qui accueille toute la gamme de la marque.

La SARL Challenge Auto services qui

emploiera 60 personnes est dotée d'un très grand atelier de réparation de véhicules, d'une superficie de plus de 600 m² avec 2 ponts élévateurs mais aussi, d'un espace de plus de 300 m² dédié au stockage de la pièce de rechange. Un autre espace en plein air de 1500 m² est consacré au stockage des véhicules commercialisés par l'entreprise. Selon M. Chebana, dont le nouveau show-room KIA mitoyen à celui de Suzuki partagent une superficie globale de 6000 m², «Le coût total de l'investissement pour le nouveau show-room est de l'ordre de 12 milliards de centimes, ce qui représente la coquette somme de 2 millions de dollars US».

Avec cette nouvelle représentation dans une ville aussi grande que Constantine, KIA Motors fera certainement mieux que les années précé-

dentes en commercialisant davantage de véhicules et viendra se faufiler entre les autres marques concurrentes déjà sur place pour prendre de nouvelles parts du marché.

Lors de son allocution, le DG de KIA Algérie n'a pas tari d'éloge quant aux efforts consentis par l'investisseur pour implanter la marque en question dans la ville de Constantine. Il remettra à l'occasion un chèque d'un montant de 2 millions de dinars, une aide pour la SARL Challenge Auto Services «afin de faire face aux dépenses publicitaires», dira M. Achaïbou. «Avec ce nouvel agent KIA Algérie confirme, encore une fois, sa stratégie de déploiement de son réseau à travers le territoire national qui accueillera d'autres agents prochainement», ajoutera M. Achaïbou.

GENÈVE 2009

Le concept de Kia s'appelle No3



On y voit un peu plus clair dans l'histoire du «concept car» de Kia, que le constructeur coréen s'apprête à dévoiler à Genève. En plus de quelques photos qui sont dévoilées, le nom de ce concept est désormais connu, il s'agit de Kia No3. Kia No3 est donc le nom du concept car du constructeur qui préfigure la sortie d'un nouveau monospace compact. Il mesure 4,045 m et présente un joli toit en verre qui paraît minutieusement traité. Le constructeur parle d'une volonté de ses concepteurs de créer un espace automobile «cool et spacieux» dans l'habitacle de cette future voiture. Les premières images montrent aussi un pare-soleil dont le fonctionnement est automatique. A travers No3, Kia inaugure une nouvelle ère en matière de design automobile. A suivre lors du salon...

GENÈVE 2009

Nissan dévoile les premières photos de l'utilitaire NV200



Nissan vient de dévoiler les premiers clichés de son nouveau fer de lance dans le segment des véhicules utilitaires légers NV200. Compact et spacieux, le NV200 sera présenté la semaine prochaine au salon international automobile de Genève.

Le NV200 ambitionne aux yeux du constructeur de renouveler le secteur des petits utilitaires et véhicules familiaux. Il sera disponible en trois versions : la première en déclinaison utilitaire (fourgon) alors que les deux autres versions (à 7 places) se déclineront en Combi (pour les transports de personnel) et en version familiale richement équipée et plus cossue.



Le NV200 de Nissan est doté de deux portes coulissantes latérales. Son habitacle est riche en espaces de rangements dont un compartiment secret dans la partie supérieure de la boîte à gants. Innovation oblige, Nissan proposerait même une caméra de recul sur certains niveaux d'équipements, l'on annonce aussi l'ESP, l'ABS avec assistance au freinage d'urgence et répartiteur électronique de la force de freinage (EBD). Sur un autre plan, le constructeur dispose dans le NV200 des airbags frontaux de série et des airbags latéraux en option.



Côté mécaniques, Nissan attribue à son NV200 un moteur essence déjà connu sur les Micra, Note et Qashqai, il s'agit du 1,6l de 108 ch couplé à une transmission manuelle à cinq rapports. Pour le diesel, NV200 reprend le 1.5 dCi de 86 ch (le même que celui des Micra et

Note). Le nouveau venu dans la gamme utilitaire de Nissan, le NV200, vous sera détaillé dans la rubrique nouveautés lors du salon de Genève prévu du 5 au 15 mars prochain.



PRÉSENTÉ À LA PRESSE MONDIALE À BARCELONE

Le Citroën C3 Picasso arrivera au deuxième semestre 2009 en Algérie

Le marché dit des «minispaces» accueillera, dans les semaines à venir, le Citroën C3 Picasso, présenté pour la première fois au dernier mondial de l'automobile de Paris.

Surnommé « Magic Box » ou « Arme Anti-crise », le C3 Picasso de Citroën vient d'être présenté, une ultime fois avant son lancement en Europe, à l'occasion de son lancement mondial opéré à Barcelone en Espagne. Le minispaces arrive certes dans une conjoncture économique difficile mais aussi au moment où Citroën déploie de grandes ambitions notamment après la récente annonce de refondation de la stratégie du constructeur.

Conçu sur la base roulante de la Peugeot 207, le monospace de nouvelle génération, C3 Picasso, s'affiche comme un véritable outsider aux Nissan Note, Renault Grand Modus ou Opel Meriva. Grâce à un design extérieur charmeur autour d'une architecture novatrice mais surtout un intérieur lumineux et non encombrant, ce nouveau véhicule offre un vrai compromis entre modularité et convivialité, « C3 Picasso est un véhicule sûr, charmeur, d'une modularité intuitive. Un véhicule qui donne envie d'être conduit » nous a déclaré Aude JULIEN-FERRY, attaché de presse produit chez Citroën.

Côté mensurations, il faut d'emblée reconnaître que le C3 Picasso allie compacité et générosité des volumes. Il affiche une longueur de 4,08 m, une largeur de 1,73 m et une hauteur de 1,62 m. Sa face avant est soigneusement travaillée avec un capot imposant, des phares hauts perchés ce qui renforce la personnalité du véhicule. Les designers de la marque aux chevrons ont apparemment mis les bouchées doubles en mettant sur pied

un modèle aux lignes fortes complètement tourné vers l'avenir. L'arrière du véhicule sculpté tout en verticalité témoigne de la recherche d'un volume de coffre optimal.

L'habitacle du C3 Picasso est novateur. L'on remarque un tableau de bord bien cousu et un habitacle spacieux se libère, que ce soit pour le passager installé à l'avant du véhicule ou ceux à l'arrière. Un empâtement long de 2,54 m et l'arrière du véhicule tout en vertical contribuent amplement à l'atteinte d'une habitabilité longitudinale et verticale de référence. Les assises arrières coulissantes sur 150 mm permettent de privilégier tantôt le volume de coffre, tantôt l'habitabilité aux places arrière. Elles sont fractionnées 2/3, 1/3 et entièrement indépendantes.

L'innovation est au rendez-vous avec le C3 Picasso qui dispose d'un pare-brise en trois parties dont les montants sont affinés et aux assises hautes. Le poste de conduite offre une visibilité périphérique hors pair. Le C3 Picasso procure par ailleurs une luminosité rare dans un véhicule de ce segment avec une surface vitrée exceptionnelle, qui peut atteindre 4,52 m² avec le toit panoramique.

La nouveauté dans la gamme de Citroën sera officiellement dans les shows room de la marque à la fin mars prochain, il sera proposé avec trois versions : Attraction, Confort et la plus luxueuse Exclusive.

Côté mécanique, il y a lieu de signaler d'abord que seule une boîte de vitesses manuelle à 5 rapports est disponible au lancement. La boîte automatique viendra en deuxième lieu. Sous le capot, on annonce chez Citroën deux blocs essence. Il s'agit des 1.4 VTI de 95 ch et du 1.6 VTI de 120 ch. Les moteurs diesels seront représentés par les 1.6 Hdi de 90 ch et le 1.6 Hdi Fap de 110 ch.

Pour le marché Algérien, C3 Picasso sera disponible au deuxième semestre 2009, pour l'instant une seule motorisation est retenue, le 1.6 Hdi 90 ch.



GENÈVE 2009

Skoda dévoilera le crossover Yeti l'Octavia GreenLine et la Fabia Scout



Skoda Yeti.



Skoda Octavia Greenline.



Skoda Scout.

Skoda, même du groupe automobile Volkswagen va opérer une offensive de charme au salon international de Genève. Le constructeur tchèque présentera en avant première mondiale le nouveau Crossover appelé Yeti, la nouvelle Octavia GreenLine et la version Scout de la nouvelle Fabia. Avec ses déclinaisons, Skoda compte confirmer sa volonté de rester l'une des marques les plus dynamiques d'Europe.

La grande nouveauté au salon de Genève dans le stand de Skoda est incontestablement le Crossover Yeti. Avec ce nouveau véhicule, Skoda inaugure un nouveau segment dans sa gamme. Yeti sera un ambassadeur privilégié de la marque, lui qui alliera les plaisirs urbains aux qualités d'un tout-terrain comme le souligne le communiqué du constructeur qui met un accent particulier sur le haut niveau technologique que Skoda compte proposer à travers Yeti. Des technologies qui lui assureront un excellent comportement sur route et hors des sentiers battus.

Une autre première mondiale viendra conforter les avancées technologiques de Skoda Auto. Il s'agit de la nouvelle Octavia GreenLine qui étoffe la gamme écologique du constructeur. Skoda annonce une modération de la consommation de ce véhicule portée à seulement 4,4l/100km pour une émission de CO₂ réduite de 116g/km. Son nouveau moteur 1.6 TDI CR, délivrant 105 chevaux, fournit au conducteur un couple maximum de 250 Nm à 1900 t/mn et propose un filtre à particules de série.

Enfin, Skoda livrera la version Scout de la

nouvelle Fabia. A l'image des Roomster et Octavia, la Skoda Fabia va s'enrichir d'une nouvelle déclinaison appelée « Scout ». Avec des airs de tous chemins, la Fabia Scout reste un break familial débordant de jeunesse.

Fabia Scout sera dévoilé au prochain salon de Genève. Ce break se distingue de la version Combi de la berline Tchèque, par des protections en plastique qui occupent les contours de la carrosserie, un nouveau pare-chocs, un rail de toit de couleur argentée, des

roues en alliage léger, des feux antibrouillard avant et des vitres teintées.

L'habitacle quant à lui arbore une finition spécifique distinguée par un pédalier en acier inoxydable disposant d'une surface antidérapante en caoutchouc. Sous le capot, Skoda annonce l'adoption de quatre moteurs. En essence, on retrouve les 1.4 de 86 ch et le 1.6 de 105 ch. Pour les diesels, les futurs acquéreurs auront à choisir entre le 1.4 TDI de 80 ch et le 1.9 TDI de 105 ch.

Publicité

PUBLICITÉ

CINÉMA AFRICAIN

Ouverture à Ouagadougou de la 21^e édition du FESPACO

La 21^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), qui fête ses 40 ans d'existence, s'est ouverte samedi soir à Ouagadougou (Burkina Faso).

Placée sous le thème "Cinéma africain, tourisme et patrimoine culturel", cette édition a débuté par les projections de tous les films ayant reçu le grand prix du Fespaco (L'Étalon de Yennenga), depuis "Wazzou polygame" d'Oumarou Ganda en 1972 jusqu'à "Ezra" de Newton Aduaka en 2007.

Le Fespaco rassemble à Ouagadougou, chaque année impaire, des réalisateurs, acteurs, techniciens du cinéma, producteurs, etc. du continent africain et de sa diaspora des Antilles et de l'Amérique.

20.000 personnes à l'ouverture du festival

Quelque 20.000 personnes ont assisté samedi à la cérémonie d'ouverture officielle de la 21^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), le plus grand d'Afrique, qui fête jusqu'au 7 mars ses 40 ans d'existence. Dans le plus grand stade de la capitale burkinabè, le spectacle d'ouverture était chorégraphié par l'artiste franco-burkinabè Irène Tassebédou. La foule devait applaudir les musiciens burkinabè Sissao, Alif Naba et le groupe Yeleen, ainsi que l'artiste ghanéen Kodjo Antwi.



Le cinéaste mauritanien Abderrahmane Sissako ("En attendant le bonheur") devait y participer, tout comme le réalisateur guinéen Cheick Fantamady Camara ("Il va pleuvoir sur Conakry") ou le comédien burkinabè Sotigui Kouyaté, qui a récemment reçu l'Ours d'argent du meilleur comédien masculin à Berlin.

Le Fespaco rassemble, chaque année impaire, des réalisateurs, acteurs, producteurs du continent africain et de sa diaspora des Antilles et de l'Amérique à Ouagadougou.

Cette 21^e édition, les organisateurs la veulent plus glamour qu'auparavant, avec "tapis rouge"

et "crépitements des flashes" pour les stars. Ils souhaitent remettre les cinéastes "au cœur de l'événement". Un grand hommage doit être rendu au Sénégalais Ousmane Sembène, décédé en 2007 à Dakar. Avant l'ouverture, une avenue proche du palais de la présidence burkinabè a été baptisée de son nom, en présence de son fils aîné, Alain.

19 films africains en compétition pour l'Étalon d'or

Dix-neuf films du continent africain sont en compétition pour le grand prix (l'Étalon d'or de Yennenga) du Festival panafricain du cinéma et

de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) qui a débuté samedi dans la capitale burkinabè et s'achèvera le 7 mars.

Déjà vainqueur en 2001, le Marocain Nabil Ayouch a une chance de devenir le seul réalisateur couronné deux fois à Ouagadougou, avec "Whatever Lola wants".

Au Mali, pays qui a remporté trois fois le grand prix (1979, 1983 et 1995), deux réalisateurs, Adama Dramo et Ladj Diakité, se sont associés pour réaliser "Fantan fangan".

Le Nigeria, dernier vainqueur de l'Étalon d'or en 2007 avec "Ezra" de Newton Aduaka, est le grand absent de cette sélection.

Voici la liste des 19 films issus de 13 pays d'Afrique :

Afrique du Sud

- "Jerusalema" de Ralph Ziman
- "Nothing but the truth" de John Kani
- "White wedding" (mariage blanc) de Turnur Jann

Algérie

- "Mascarades" de Lyes Salem
- "La maison jaune" de Amor Hakkar

Burkina Faso

- "Coeur de lion" de Boubacar Diallo
- "Le fauteuil" de Missa Hébié

Cameroun

- "Mah Saah-sah" de Daniel Kamwa

Congo Brazzaville

- "Ramata" de Léandre-Alain Baker

Egypte

- "Al Ghaba" (Les démons du Caire) de Ahmed Atef

Ethiopie

- "Teza" de Haïlé Gérîma

Guinée

- "L'absence" de Mama Keita

Mali

- "Fantan Fanga" (la force du pauvre) de Adama Dramo et Ladj Diakité

Maroc

- "Samira fi dayala" (Les jardins de Samira) de Latif Lahlou
- "Wadaan Oummahat" (Adieu mères) de Mohamed Ismail
- "Whatever Lola wants" de Nabil Ayouch

Sénégal

- "Les feux de Mansaré" de Mansour Sora Wade

Tunisie

- "Shtar M'haba" de Kalthoum Bornaz

Zimbabwe

- "Triomf" de Michael Raeburn

PUBLICITÉ

Cuisine

Sablés aux olives et au fromage



Ingrédients :

90 g d'olives noires
100 g de fromage râpé
125 g de farine
125 g de beurre
Sel et poivre

Préparation :

Mélanger le beurre ramolli avec le fromage râpé, la farine, les olives coupées en morceaux. Saler et poivrer.

Rouler la pâte en boudin d'environ 5 cm de diamètre. L'envelopper dans un film alimentaire et le placer au frigo pendant 4 h minimum (1 nuit, c'est mieux).

Couper le boudin en rondelles d'environ 1/2 cm d'épaisseur et les déposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Enfourner à 180°C (th 6) environ 10 min, les sablés doivent prendre une légère coloration.

Tarte au sucre



Ingrédients :

Pour la pâte
200 g de farine
1 jaune d'œuf
Une pincée de sel
1 c. à soupe de sucre
15 g de levure de boulangerie
100 ml de lait
30 g de beurre

Pour la garniture :

6 c. à soupe de sucre semoule
Une pincée de cannelle
30 g de beurre
1 œuf
150 ml de lait

Préparation :

Délayer la levure dans le lait tiédi additionné d'une pincée de sucre. Dans un plat, mettre la farine, le sucre, le sel. Verser le mélange lait/levure au centre et le mélanger progressivement à la farine. Ajouter le jaune d'œuf et le beurre ramolli. Pétrir quelques minutes sur un plan de travail fariné. Couvrir d'un linge et laisser doubler de volume. Etaler la pâte au rouleau en un disque de 32 cm. Garnir un moule à tarte de 27 cm avec la pâte. Étendre le beurre ramolli sur la pâte. Saupoudrer de sucre semoule. Fouetter l'œuf dans le lait. Verser dans le moule. Terminer en saupoudrant de cannelle. Cuire 20 min à four th 7 (180°) en prenant soin de couvrir d'une feuille d'aluminium à mi-cuisson (pour éviter de sécher la garniture).

LES MÉDICAMENTS

Bien lire la notice et respecter les indications

Pour les femmes enceintes, pour les allergiques, pour ceux qui prennent le volant, la notice qui accompagne vos médicaments comporte des informations essentielles. Respectez-les.

Ne jamais refiler un médicament

Refiler les médicaments prescrits par votre médecin à votre collègue de bureau parce qu'elle semble présenter les mêmes symptômes aux vôtres n'est vraiment pas une bonne idée. Pas malin non plus de garder médicaments et ordonnances en prévision de l'angine de l'année prochaine. Quand le médecin vous prescrit une liste de médicaments, c'est pour soigner une pathologie bien précise. L'ordonnance ne s'adresse, donc, qu'à vous-même, à un moment donné.

Attention aux contre-indications

Vous êtes enceinte ? Sachez que tout médicament peut avoir une influence sur votre grossesse et le bébé. Il ne faut donc jamais prendre aucun médicament non prescrit par votre médecin, même pas un cachet d'aspirine. Idem en période d'allaitement.

Vous êtes asthmatique ?

Signalez-le à votre médecin car tous les médicaments ne sont pas adaptés. Et la liste des pathologies pour lesquelles la prise de certains médicaments est formellement contre-indiquée. Toute maladie ou allergie doit être prise en compte.

Adapter son mode de vie

Certains médicaments peuvent interagir sur la vigilance et sont donc à prendre avec précaution lors de toute activité nécessitant d'être particulièrement attentif. C'est le cas lorsque l'on utilise des machines dangereuses ou que l'on conduit.

Enfin, sachez que l'aptitude à faire du sport de compétition peut être modifiée par certains médicaments.

Respecter les modalités de prise du médicament

Vous êtes malade et votre médecin vous prescrit un traitement antibiotique d'une semaine. Au bout de cinq jours, vous vous sentez en pleine forme et oubliez de finir votre traitement.

C'est tout le contraire de ce qu'il faut faire : d'une part, il est possible que vous ne soyez pas totalement guéri, d'autre part, c'est comme ça que des résistances aux antibiotiques peuvent survenir. Respectez aussi les horaires de prise, les intervalles et leur distance par rapport aux repas.



En cas d'effets indésirables

Tout médicament est susceptible de présenter plus ou moins fréquemment des effets indésirables. Si vous constatez une réaction nocive, même sans surdosage, contactez votre médecin ou votre pharmacien pour qu'il vous donne la conduite à suivre.

LE PETIT MONDE À QUATRE PATTES

Un danger invisible dans les excréments des animaux de compagnie

Tous ceux qui connaissent un peu les chiens et chats savent que ceux-ci sont souvent parasités par un grand ver blanc, l'ascaris ou ver rond, que l'on peut retrouver dans les selles ou les vomissures de ces animaux. Cependant, ces parasites représentent un danger réel pour notre santé et celle de nos enfants.

Précaution et prévention

- Surveiller ce que l'enfant met dans sa bouche.
- Empêcher les enfants de manger du sable et de la terre.
- Clôturer les aires de jeu et les potagers pour interdire les chiens dans ces zones.
- Bien se laver les mains et celles des enfants après tout contact avec le sable et la terre.

Choses à ne pas faire

Les enfants ne savent pas comment agir avec un animal. A vous de leur apprendre ce qu'il ne faut pas faire :



- Ne pas déranger un animal qui dort ou mange.
- Tirer sa queue ou mordiller ses oreilles.
- Le serrer trop fort ou le retenir.
- Grimper ou se coucher dessus.
- L'empêcher de s'enfuir ou courir après.
- Le flatter sur la tête.
- Ne pas toucher un chien attaché ou qu'on ne connaît pas.

A savoir : Les animaux de compagnie ne peuvent en aucun cas être un jouet pour les enfants. Un chien ou un chat est avant tout un être vivant ayant sa personnalité. Si nous avons pris la responsabilité de les faire vivre sous notre toit, nous devons respecter et veiller sur leur liberté, ainsi que sur leur santé. En un mot, vivre avec un animal, cela doit être un plaisir à partager et non une contrainte pour la partie la plus faible.

Trucs et astuces

Entretien de la cage des oiseaux



Les excréments et la nourriture que l'oiseau laisse tomber dans la cage sont des sources de bactéries. Nettoyez-la tous les jours à fond surtout en été, à l'eau additionnée de potasse.

Où suspendre la cage des oiseaux ?



Ni devant une fenêtre, ni près d'une source de chaleur, un espace d'ombre leur est nécessaire. Placez la cage dans un endroit où la température est constante.

Eviter qu'un animal n'attrape des puces



Pour éviter ce désagrément, versez quelques gouttes de lavande sur les poils de votre animal et brossez-e.

Friction à sec pour les chiens



Pour lui faire un shampoing à sec, utilisez du bicarbonate de soude. Cela le nettoiera et ôtera les odeurs. Brossez bien le chien après l'avoir frotté avec le bicarbonate.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1825 «Blida la reposante»



Blida est une commune du nord de l'Algérie. Elle est située au pied de l'Atlas tellien, à 260 mètres d'altitude. Son nom signifie «petite ville». On estime la fondation de Blida à 1535. Les Maures andalous transformèrent les terres incultes en vergers grâce aux plantations d'orangers. Le marabout Sidi Ahmed Ben

Youcef, selon la tradition orale, s'écria en contemplant la ville : «On t'appelle El-Blida (petite ville), je t'appelle El-Ourida (la petite rose)». La région de Blida, de par sa situation stratégique sur le flanc des montagnes de l'Atlas tellien, fut convoitée par plusieurs conquérants de passage : les Romains, les Arabes, les Français, sur un fond de population, les Berbères. Durant la régence turque, Blida devint une cité de plaisirs pour les janissaires. En 1817, une épidémie de peste a fait 70 à 100 morts par jour durant un an. La population était de 7.000 habitants. Dans l'après-midi du 2 mars, un tremblement de terre a enseveli la moitié de la population, soit près de 3.000 personnes. La population s'est réfugiée à Montpensier qui était alors au nord de Blida. L'agha Yaya fit reconstruire la ville plus au nord d'Alger, et Blida fut appelée «Blida la reposante».

1995 Le naufrage de la «Baring Brothers»

C'est à partir de 1762 que les Baring prennent leur envol, devenant vite l'un des premiers marchands du royaume. L'affaire croît, embellit, franchissant les océans, armant les vaisseaux de commerce, finançant des prêts, prenant des garanties... De proche en proche, le négoce devient banque. En 1777, naît la «Baring Brothers», qui n'aura de cesse de devenir la première banque d'Angleterre,

apanage déjà à cette époque des Rothschild 2. Prospérant grâce aux affaires maritimes, mais aussi, sur le terrain politique, la banque ne craint pas l'ambivalence qui financera, notamment, tout à la fois les Américains en guerre contre les Français et le corps expéditionnaire de Napoléon contre ces mêmes Américains. A l'issue de ce conflit, en 1802, Baring Brothers organisera la vente de la Louisiane, versant à Bonaparte des fonds. Nick Leeson, courtier, il obtient sa licence de trader : de simple arbitragiste aux ordres, il opère bientôt en compte propre. Il contrôle tout, depuis le front office 6, les transactions à l'avant-scène, jusqu'au back office, l'arrière-cour comptable. Les résultats qu'il obtient sont inouïs, à tout le moins paraissent tels, qui feront dire à Peter Baring lui-même, dès 1993 : «Les bénéficiaires sont devenus spectaculaires après la restructuration : la Barings en a conclu qu'en fait il n'était pas très difficile de gagner beaucoup d'argent avec des titres». Mais le ver est dans le fruit : un compte dit d'erreurs, secret, numéroté 88888, qui reçoit les inévitables méprises de la crie commence peu à peu à forcer de mécomptes moins autorisés : on y découvrira ce jour une dissimulation abyssale de 827 millions de livres 7 !

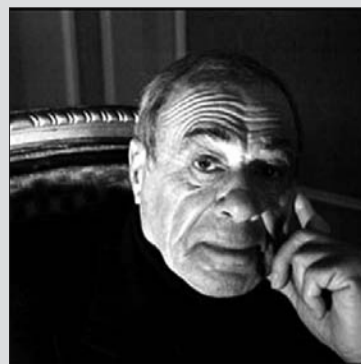
2000 Pinochet, Sur une chaise roulante il débarque sur ses jambes



C'est officiel, l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet est libre et repart dans son pays. Le gouvernement anglais le juge trop faible pour répondre aux questions des juges lors d'un éventuel jugement, mais suffisamment en forme pour faire aussitôt un voyage d'une douzaine d'heures, décalage horaire à la clé. Embarqué à Londres en chaise roulante, il débarque au Chili sur ses deux jambes, frais comme un gardon après un sacré nombre d'heures de vol.

LE CARNET DU MIDI

1928 Yacef Saâdi, personnalité historique



Yacef Saadi est né à Alger en 1928, scolarisé jusqu'à l'âge de 14 ans, plus tard il apprend à gérer la petite boulangerie familiale. Militant du parti, il active au sein de l'Organisation secrète (OS). Entraîné pour l'action clandestine et la guérilla urbaine, il organise et dirige divers réseaux et groupes armés qui constituent dès 1955 l'ossature de la zone autonome d'Alger. Arrêté et condamné à mort à trois reprises, il est gracié et se retire depuis de la vie politique. Il publie un livre où il relate les phases du mouvement nationaliste : La lutte armée de la zone autonome d'Alger.

Salah Zamoum, personnalité nationale

Secrétaire de mairie, militant du parti MTLD, il fait partie des premiers groupes du FLN en Kabylie, responsable des renseignements et liaisons en 1957, il fut successivement commandant militaire en 1958, officier politico-militaire et chef de la wilaya par intérim en 1959 à mars 1960, membre du conseil national de la Révolution, depuis, il s'est retiré de la vie politique.

Rabah Zerari (Commandant Azzedine)

Soudeur à l'arc à Alger, il a rejoint le maquis en 1955, il est arrêté le 14 juillet 1956, il s'est évadé de la prison. Nommé commandant de l'ALN en 1958, arrêté le 07 novembre 1958. Il quitte l'Algérie pour la Tunisie en mars 1959, membre du Conseil national de la Révolution (1959-1962). Membre de l'état-major de 1960-1962, chef de la zone autonome d'Alger janvier-juillet 1962, il s'oppose à la coalition Ahmed Ben Bella et l'état-major en soutenant le GPRA, il se retire de la vie politique pour revenir, en juin 1997, adjoint de Salah Boubnider à la commission nationale indépendante lors des élections de juin-octobre 1997, il est désigné sénateur au Conseil de la Nation.



carnetdumidi@lemidi-dz.com

FIGURES DE L'HISTOIRE

Hyppo regius ou la période numide

Le premier millénaire avant J.-C. voit évoluer progressivement les peuples préhistoriques de la région. «Malgré un relief tourmenté (de la Numidie orientale) et ses forêts, surtout en Algérie orientale, elle est la porte ouverte aux civilisations orientales. Si Carthage a si profondément marqué de son empreinte la région la plus orientale de cet ensemble, c'est qu'elle y a trouvé un terrain déjà préparé». Les hommes de cette région, au passage des périodes préhistoriques aux temps historiques, semblent avoir eu bien avant l'arrivée des Phéniciens des contacts avec des cultures orientales et occidentales méditerranéennes. Les similitudes dans certains aspects de sépultures avec d'autres originaires de Méditerranée sont frappantes. Au cours de ce millénaire, où les contacts humains inter-méditerranéens s'intensifient, les hommes de la protohistoire commencent à constituer des ensembles culturels et politiques. Celui auquel appartient la région de Annaba est l'ensemble numide oriental dont la révélation brusque s'est opérée, dans les sources historiques, lors de l'éclatement du conflit carthago-romain, au IIIe siècle avant J.-C., pour l'hégémonie sur le Maghreb et la Méditerranée. «Il n'est pas étonnant que les Numides qui habitaient ces régions aient été les premiers à entrer dans l'histoire et se soient montrés plus aptes à s'organiser en royaumes.»

Les origines de Annaba

Le site présente tous les éléments propices à l'établissement d'une concentration socio-économique apparentée à un bourg ou à un vil-



lage doublé probablement d'un mouillage, étant donné les relations maritimes fort anciennes avec d'autres peuples de la Méditerranée. Le site est, en effet, contenu entre un piémont habitable, l'embouchure de la Seybouse et le Golfe, le tout a débouché sur des plaines et des montagnes boisées environnantes. Le peuplement, qui n'a cessé d'évoluer depuis les temps préhistoriques, n'aurait pas attendu les Egéo-Crétois ni les premiers Phéniciens pour fonder son centre de ralliement. Tout au plus, peut-on penser, qu'à leur arrivée, les Phéniciens, en accord avec les autochtones, ont installé leur comptoir sur ce site, soit à proximité du centre numide, soit en cohabitant dans le même centre antique numide. Il semble, en tout état de cause, que l'apparition de l'échelle phénicienne sur le site de Annaba ait eu lieu vers le Xle siècle av. J.-C. mais l'essentiel de l'évolution du site devrait être appréhendé dans le cadre de l'évo-

lution de la Numidie : «De jour en jour, l'archéologie révèle, sous les apports romains et puniques, une société indigène, sommairement organisée, mais connaissant l'agriculture, la vie sédentaire et même urbaine(...). Les anciens Africains n'avaient pas attendu la domination carthaginoise ou romaine pour construire des villes (...). L'existence de ville ou de bourgs chez les Numides ne peut, par ailleurs, se comprendre sans l'agriculture et un minimum d'échanges.» Les révélations des sources antiques postérieures au IIIe siècle av. J.-C. et celles des recherches archéologiques donnent plus de lumière sur le royaume massyle auquel appartient Annaba. La première certitude, c'est que cet Etat numide est bien antérieur à Massinissa, donc au IIIe siècle av. J.-C. D'autre part, Massinissa surtout, mais aussi ses principaux successeurs, son fils Micipsa (148-118), le neveu de ce dernier, Jugurtha (118-105), et le petit-fils de celui-ci, Juba 1er (60-

46 av.J.-C.), ont été les organisateurs de cet Etat. Et Annaba tint, sous leurs règnes, une place de choix. En effet, ils ont utilisé Annaba comme ville regia ou ville royale et y ont établi leur autorité et leur contrôle, ce qui lui a valu dans l'Antiquité le nom de Hippo Regius. Cette importance lui vient du fait de sa position de débouché portuaire, mais aussi du fait qu'elle se trouve en plein cœur du pays massyle, sur l'axe nord-sud qui la relie à Théveste (Tébessa), et celui ouest-est où passe la route Cirta-Carthage, via Dougga. Régionalement, Hippone massyle est le débouché et le lieu politique des deux grandes confédérations numides massyles : celle de l'ontii (qui occupe le littoral de l'Edough à Al-Kala), et celle des Misisiri (pays de la Seybouse, de la Bounamoussa, de l'Oued El Kebir et de la vallée de la Cheffa). Economiquement, la construction de l'Etat massyle, notamment durant le siècle de Massinissa, a été marquée par une intense activité où Hippone joue un rôle important. Située au débouché des plaines et des montagnes, la ville servait de marché aux produits agricoles et de l'élevage. L'essor artisanal et commercial est marqué par le développement des ateliers numides de poteries et de céramiques dont la production s'intensifie. L'abondance et la variété des amphores et des céramiques importées attestent de la vitalité du commerce, notamment extérieur. En effet, Hippone, comme port, a dû abriter une partie de la flotte marchande et de la marine de guerre de Massinissa et de ses successeurs ; c'est de là que sont exportés les produits agricoles, surtout le blé, vers les pays

de la Méditerranée occidentale et hellénique. Cet essor économique a eu pour corollaire un phénomène marqué d'urbanisation. C'est ainsi qu'une partie du mur du front de mer d'Hippone est presque certainement contemporain de cette période massyenne ; il en est de même des éléments d'architecture découverts sous la Curie : le chapiteau géant ionique et un tronçon de colonne de même facture. De même, le plan hérité des époques postérieures est probablement d'époque massyenne. A l'instar des villes massyles, Hippone a dû avoir l'organisation politique suivante : Bien que marché des tribus de l'arrière-pays, la ville a été organisée en dehors des confédérations tribales. A sa tête, la ville aurait eu un conseil ou une Assemblée du peuple qui est le dépositaire de la souveraineté locale, quant à l'administration, elle aurait relevé de trois magistrats dont un aguellid (ou roi) nommé pour un an et deux chefs de Cent. Le contrôle général aurait relevé du chef de l'Etat massyle, dont l'emprise administrative, sur le cas de ville royale, semble étroit. Dans le domaine religieux, Hippone voue, à l'instar des Numides, un culte aux dieux maures (Dii Mauri). Les cultes naturels dans les grottes ou autour des creux de rochers ont été très répandus (le culte actuel de Lalla Bouna ne serait-il pas une survivance très lointaine de ces cultes ?). Cependant, le culte auquel est rattachée la population numide est celui des morts : le soin apporté aux stèles funéraires est là pour en témoigner. A ces cultes, il y a lieu d'ajouter le culte voué aux rois massyles.

FOOTBALL, DIVISION I : (20^E JOURNÉE)

DEUX CHOCS : JSK-CRB ET MCA-NAHD

Deux chocs retiendront l'attention des puristes du football ce lundi pour le compte de la 20^{ème} journée du championnat d'Algérie de Division I. Il s'agit des matchs JSK - CRB et MCA - NAHD.

PAR SAÏD BENALI

Cette 20^{ème} journée est d'ailleurs tronquée d'une rencontre, celle devant opposer l'ES Sétif au CA Bordj Bou Arreridj. Ce match est reporté au 9 mars prochain en raison du déplacement de l'entente sétifienne en Tunisie pour rencontrer demain l'US Monastir pour le compte de la Ligue des champions arabe.

A Tizi Ouzou, il y aurait sûrement foule pour suivre ce classique entre deux vieilles connaissances : la JS Kabylie et le Chabab de Belouizdad.

La JSK aura fort à faire devant cette coriace équipe belouizdadi qui négocie bien ses déplacements. Lang, le coach kabyle doit faire très attention à ces vivaces jeunes loups des Rouge et Blanc.

La JSK, qui a réussi à revenir avec le point du match nul de son déplacement à Khroub (1-1), tentera donc de s'approcher



Les canaris: victoire impériale pour espérer rester en course au podium.

du podium à l'occasion de ce match inédit pour la bande à Jean Christian Lang.

Les Kabyles veulent renouer avec la victoire, une manière de reprendre confiance.

Le CRB quant à lui, défait lors du derby algérois devant l'USMA (2-1), veut éviter une autre défaite en visant un bon résultat lors de son déplacement à la ville des Genêts. Une défaite pourrait avoir des conséquences fâcheuses aussi bien chez les supporters qu'au sein du groupe.

A Bologhine, le stade Omar Hamadi est sûrement exigü pour contenir la masse

de supporters attendus pour ce derby entre le Mouloudia d'Alger et le NA Hussein-Dey. Le Mouloudia, qui a raté le nul à El Eulma, se doit de se rattraper, mais en face, le NAHD, lui, a toujours posé des problèmes. Kheddis et ses coéquipiers ont bien battu sévèrement ces mouloudiens à l'aller 4-2. Ce que les Vert et Rouge n'ont toujours pas digéré et ils veulent bien prendre leur revanche cette fois-ci. Benzekri et sa bande le savent et c'est ce qui fait le charme de ce derby.

Le stade de Batna vibrera au rythme d'un match inédit qui doit mettre aux

prises le nouveau promu, le MSPB à l'USMA, dans une rencontre indécise, qui pourrait basculer d'un côté comme dans l'autre.

L'autre nouveau promu, l'USM Harrach, accueillera à huis clos le second dauphin, la JSMB, dans un match palpitant et qui devrait en principe tenir toutes ses promesses. Les béjaouis joueront sans la pression du public harrachi et ils peuvent bien leur poser des problèmes.

La lanterne rouge, l'USMB, devra impérativement battre l'USMAN au stade Tchaker, pour pouvoir continuer sa mission de sauvetage en toute quiétude.

Enfin, le RCK recevra à Benhaddad l'ASO, tandis que l'ASK ira défier le MCS à Saida. Deux matches qui seront ouverts à tous les pronostics.

S. B.

LE PROGRAMME

Aujourd'hui (14 heures)
JSK - CRB
MCA - NAHD
MCS - ASK
MSPB - USMA
RCK - ASO
USMB - USMAN
USMH - JSMB (huis clos)
9 mars 2009 :
ESS - CABBA

JSK - CRB

Faux pas interdit pour la JSK

PAR LARBI MADANI

Le stade du 1er Novembre de Tizi-Ouzou sera le théâtre d'un choc qui mettra aux prises la JSK et le CRB cet après midi, pour se qui sera, sans conteste, l'affiche de la 20^{ème} journée du championnat, dans une rencontre où les kabyles n'auront pas d'autre choix que de renouer avec le succès. La JSK qui reste sur une belle série de huit matches sans la moindre défaite aura une nouvelle occasion de poursuivre sa bonne série en accueillant le CRB pour cet après midi au stade du 1er Novembre. Néanmoins et plus que de se préoccuper de son invincibilité, la JSK est dans l'obligation de mettre à profit cette joute qu'elle disputera dans son antre fétiche du 1er Novembre pour renouer avec le succès, elle qui reste sur deux mauvais nuls. En effet, ayant entamé cette phase retour avec de bons auspices en allant battre le NAHD à Zioui, Lang et ses poulains ont marqué un coup d'arrêt en concédant un 1er nul il y a une dizaine de jours face à l'USMA à Tizi-Ouzou avant de gâcher deux autres points jeudi dernier à Khroub en se contentant d'un score de parité dans une rencontre copieusement dominé par les Kabyles qui avaient d'ailleurs mené logiquement au score avant de flancher à la dernière minute de jeu. Deux résultats nuls et quatre points de perdu pour les Kabyles qui auraient pu leur valoir

une seconde place au classement général et de se rapprocher du leader l'ESS avec cette ambition de concourir pour le titre de champion. C'est d'ailleurs pour ces mêmes raisons que la JSK n'aura d'autre choix que de renouer avec le succès à l'occasion du match de cet après midi face au CRB. Une rencontre que les kabyles doivent impérativement remporter. C'est à cet effet, que le coach de la JSK a mis l'accent sur la nécessité de retrouver le chemin de la victoire à l'occasion de la reprise des entraînements effectué samedi après midi. Pour se qui est de la confrontation, la JSK qui sera privé de Berchiche convalescent et probablement de Meftah incertain à la veille de cette confrontation suite à la blessure contractée face à l'ASK, semble décidé à ne pas louper cette occasion et profité de la mauvaise passe de son adversaire du jour en l'occurrence le CRB, qui n'a pas encore gagné la moindre rencontre depuis l'entame de la phase retour en n'enregistrant qu'un seul point en trois rencontres, mais qui sera aussi sérieusement handicapé par l'absence de Boukedjane, Lahmar et Alex pour cause de suspension, est probablement de Bendahmane et Berguiga pour de blessure.

Ce qui ne sera pas pour aider le Chabab devant une JSK qui est décidé à retrouver le chemin de la victoire à l'occasion de cette confrontation.

L. M.

JEAN CHRISTIAN LANG :

«IL NOUS FAUT CES TROIS POINTS»

«On a toujours des regrets suite à ce match nul de Khroub où on aurait pu prétendre à une victoire. Néanmoins, les joueurs ont digéré tout cela et sont tous concentrés sur ce match face au CRB avec une grande motivation en plus et ils sont impatients de retrouver le stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou et notre public qui est resté sur sa faim après le match nul face à l'USMA et les nombreuses occasions ratées. Ce qui nous intéresse, c'est les trois points et on est loin de sous-estimer notre adversaire. Je sais aussi qu'ils ont perdu jeudi face à l'USMA et il faudra donc s'en méfier car ils viendront à Tizi-Ouzou en quête de rachat. On vise les trois points; on fera donc le nécessaire pour les avoir».

L. M.

ACHIYOU :

«IL EST TEMPS DE RENOUER AVEC LA VICTOIRE»

L'attaquant de la JSK se dit opérationnel pour affronter le CRB cet après midi, après le doute ayant entouré sa participation pour cause de blessure. Il estime que la JSK n'aura d'autre choix que de vaincre et renouer avec le succès après avoir concédé deux nuls face, respectivement, à l'USMA et l'ASK.

Tout d'abord comment va l'état de votre blessure et serez-vous de la partie cet après midi face au CRB ?

Je peux dès à présent rassurer tous les fans de la JSK et je leur annonce que je serai bel et bien de la partie face au CRB, sauf bien évidemment si l'entraîneur en décide autrement. Sinon je me sens très bien et je ne ressens plus aucune douleur à la cheville suite à cette blessure qui m'a obligé à quitter mes coéquipiers jeudi dernier face à l'ASK.

Peut-on dire que l'équipe est prête à affronter cet après midi le CRB ?

C'est toujours difficile de digérer un tel résultat surtout que les trois points étaient à notre portée et qu'on a lâché prise à la dernière minute. Mais c'est cela le football, la page est tournée et on est totalement concentré sur cette rencontre face au CRB qu'il faut impérativement gagner et empêcher les trois points qui seront mis en jeu.

La JSK marque le pas avec deux nuls. On peut dire que vous n'avez plus désormais d'autre choix que de vaincre...

Vous avez tout à fait raison. On a cédé deux points face à l'USMA et deux autres face à l'ASK. Si en fait le compte, c'est quatre points nous aurait du nous valoir une seconde place au classement et surtout de réduire l'écart à six points sur le leader

l'ESS. Vous imaginez, 6 points avant 13 journées du bas de la table du championnat, ça aurait certainement relancé la course au championnat.

Vous pensez donc que ce n'est plus le cas désormais ?

Rien n'est encore joué, mais avec 10 points de retard la tâche sera très difficile et il faudra vraiment faire récolter le maximum de points aussi bien à l'extérieur qu'à domicile à commencer par ce match face au CRB, d'où l'importance de renouer avec le succès dès cet après midi.

Et comment appréhendez-vous cette confrontation ?

C'est un match très difficile pour les deux équipes. Le CRB reste une bonne formation et les chocs face à la JSK sont toujours indécis. On fera tout de même le nécessaire pour renouer avec le succès et arracher trois points très importants pour nous.

Vous aurez en face de vous une équipe du CRB décimé pour cause de suspension et de blessure. Ça sera certainement un avantage pour vous ?

Vous savez, le football est tellement imprévisible qu'on ne peut plus se fier à ce genre de détails qui sont loin d'influer sur le score d'une rencontre. Nous avons nous mêmes vécu cette expérience jeudi dernier face à l'ASK qui était pourtant privée de 7 ou 8 de ses éléments titulaires, mais cela ne l'a pas empêchée de batailler dur et d'égaliser à un moment où tout le monde croyait que le match était plié. Alors on est loin de se fier à ces absences du côté du CRB qu'on devra affronter comme si elle s'est déplacée à Tizi-Ouzou avec l'ensemble de son effectif.

L. M.

MCA-NAHD :

Duel des titans à Bologhine



Le MC Alger, qui n'a pu éviter la défaite à El Eulma devant le MCEE (2-1), n'aura d'autre alternative que de gagner face au NAHD, dans un attrayant derby algérois ouvert à tous les pronostics.

Les "Vert et Rouge" devront mettre à profit l'avantage du terrain et le soutien de leur public pour battre le NAHD, et rester aux avant-postes.

Les coéquipiers de Babouche n'auront certainement pas la tâche facile devant les Nahdistes, avides de confirmer leur victoire décrochée "at home" devant le MC Saïda (1-0).

La rencontre s'annonce a priori équilibrée et ouverte à tous les pronostics.

Lors du match aller qui s'est déroulé au stade du 20-Août, les gars d'Hussein-Dey ont infligé aux Mouloudéens leur plus grosse défaite depuis le début de la saison (4-2).

De la revanche dans l'air.



R. S.

... FACE À FACE ... FACE À FACE ... FACE À FACE ... FACE À FACE ...

ATTAFEN (NAHD) :

« ON EST MOTIVÉ »

L'attaquant des Sang et Or semble confiant en ce qui concerne l'issue de la partie. Pour lui, le Nasria est prêt pour refaire le même scénario que la phase aller où le NAHD a gagné (4-2).

PAR MOURAD YACINI

Cet après-midi, vous allez affronter votre voisin du MCA dans un derby qui s'annonce très disputé...

Effectivement, le match de cet après-midi est un derby. Ce genre de matches a toujours un cachet spécial.

Espérons seulement que le rendez-vous tiendra toutes ses promesses pour que le spectacle soit de rigueur.

Lors de la phase aller, le Nasria s'est baladé dans le score en donnant une leçon de foot au Doyen. Allez-vous refaire le même coup ?

Effectivement, lors de la phase aller, on a pu gagner contre le MCA. Cela dit, il faut savoir que les matches diffèrent.

Ce n'est pas parce qu'on a pu avoir le dessus lors de la phase aller qu'on fera de même aujourd'hui.

Craignez-vous le fait que le MCA soit plus fort ?

Ce n'est pas une crainte. Cela dit, il ne faut jamais sous-estimer son adversaire. En plus, le Mouloudia va nous recevoir dans son fief et fera donc tout pour garder les trois points à la maison.

Allez-vous le laissez faire ?

Jamais. Sinon pourquoi se déplacer à Bologhine ? Il faut savoir qu'on est très motivé pour refaire le même coup que la phase aller. On prétend à la gagne, et on fera tout pour arriver à nos fins, c'est clair.

Serait-ce la victoire contre le MCS de jeudi dernier qui vous donne toute cette confiance ?

D'une part, oui. Un succès est toujours bon pour le moral. Maintenant, il faut le confirmer.

D'autre part, les derbies vous motivent à donner encore plus. Donc, pas besoin d'avoir le moral au beau fixe pour se présenter à Bologhine avec une équipe aguerrie. On ne fera pas de cadeau, c'est certain.

M. Y.

YACEF (MCA):

« IL FAUT GAGNER »

L'ex-Nahdiste a purgé sa sanction et veut être de la partie aujourd'hui. Pour lui, ce qui s'est déroulé lors de la phase aller fait partie du passé. Il croit plus que jamais à la victoire.

Croyez-vous que la défaite de jeudi dernier contre le MCEE est mise aux oubliettes ?

Si on veut aller de l'avant, il faut mettre aux oubliettes les matches qui ont été joués. Que ce soit de bons résultats ou pas, il faut se concentrer sur ce qui reste dans le parcours.

Cet après-midi, le MCA accueillera le NAHD à Omar

Hamadi. Comment appréhendez-vous cette partie ?

C'est un derby. Donc, on ne peut savoir ce qui se passera sur le terrain. Ce qui est certain, on n'est pas prêt de céder le moindre point à la maison. En plus, c'est une opération rachat qu'on va devoir bien réaliser.

En ce qui vous concerne, vous n'étiez pas alignés face au MCEE. Etes-vous prêt pour le match d'aujourd'hui ?

Il faut savoir que jeudi dernier, j'étais suspendu pour le match contre le MCEE, car j'avais trois cartons. Maintenant, je suis prêt à reprendre ma place. Si le coach fait appel à moi, je me distinguerai à coup sûr.

Vous allez affronter votre ancienne équipe...

Effectivement, le NAHD a une grande place dans mon cœur. Cela dit, aujourd'hui, je défend les couleurs du Doyen. Donc, pas d'états d'âme, je serai intraitable sur le terrain.

Peut-on dire que c'est la revanche après le fameux (4-2) au 20-Août ?

Certes, lors de la phase aller, on avait eu une correction de la part des Sang et Or. Cela dit, les ingrédients ont changé depuis, le MCA est devenu plus fort. Et il le prouvera cet après-midi à Bologhine. En tout cas, on fera le maximum pour gagner le match. Revanche ou pas, il faut gagner.

M. Y.

BUREAU FÉDÉRAL

Le programme de la sélection nationale adopté

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (Faf) a adopté le programme de préparation de la sélection nationale "tel que préparé par le sélectionneur Rabah Saâdane", annonce dimanche la Fédération algérienne de football (FAF). Pour sa seconde réunion depuis son élection le 16 février dernier, le Bureau fédéral "apporte un soutien sans réserve à notre équipe nationale et mettra tout en oeuvre pour lui garantir l'ensemble des moyens organisationnels, matériels et financiers pour atteindre ses objectifs, notamment la qualification en Coupe du monde", précise la même source. La sélection algérienne de football entamera le 28 mars prochain les qualifications jumelées de la Coupe d'Afrique des nations et Coupe du monde 2010 par un déplacement à Kigali pour affronter le Rwanda.

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS

Les 1/4 de finale le 6 avril

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie seniors de football se dérouleront le lundi 6 avril prochain, tandis que les demi-finales auront lieu le jeudi 23 avril, indique dimanche la Fédération algérienne de football (FAF).

Selon la même source, le président de la Commission de la Coupe d'Algérie, M. Mohamed Khelaïfia a fait un compte-rendu au Bureau fédéral de la FAF, réuni dimanche sous la présidence de M. Mohamed Raouraoua, sur le " bon déroulement des 1/16èmes de finale de la Coupe d'Algérie des jeunes catégories". Les 1/8èmes de finale des jeunes catégories se dérouleront dans deux semaines.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2009

L'Algérie sera absente en football

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de ne pas engager la sélection nationale des moins de 20 ans aux prochains Jeux méditerranéens (Pescara 2009), annonce dimanche l'instance fédérale.

"Il ressort du rapport du directeur technique national et de celui de l'entraîneur national de l'équipe nationale des U-20, que cette sélection n'est pas en mesure, compte tenu de son faible niveau de représenter dignement notre pays aux prochains Jeux méditerranéens de Pescara (Italie)", précise la même source.

Pour pallier ce genre de situation, le Président de la FAF, M. Mohamed Raouraoua a appelé la DTN à "lancer d'urgence et dans les meilleures conditions" la participation de notre pays aux prochains jeux Olympiques de Londres 2012.

D'autre part, le DTN, Fodhil Tikanouine, a exposé au BF le bilan de sa structure et les actions programmées pour l'année 2009, qui portent sur la gestion des académies de formation, la participation de la sélection nationale (U-17) à la CAN-2009 prévue en Algérie du 19 mars au 2 avril, et la restructuration de l'encadrement technique des équipes nationales féminines.

A l'issue des débats sur le rapport technique, le Bureau Fédéral a décidé la création d'une commission technique ad-hoc pour l'étude du bilan et des programmes proposés.

La commission, présidée par M. Ali Atoui, comprend MM. Ali Fergani, Abdelhafid Tasfaout, Saïd Amara, Walid Saadi, Dr. Yacine Zerguini, Mohamed Khelaïfia et Fodil Tikanouine.

Cette commission présentera ses conclusions à la prochaine réunion du Bureau Fédéral, qui devrait élargir la consultation au plus grand nombre des techniciens du football, dans le but de créer le collège technique national.

APS

Mots Fléchés N°105

Ouvrir à peine - Région d'Espagne	Plateau à cassés - Pâtis rôtifleur	Mesura avec soin - Belle initiale	Être spectateur	Tromper - Aussi	Lame de charnu	Sorties du charme - Service postal
Volumes Inflammations			Rigoureux - Pièce de 5 francs		Trou pour la poutre - Converti au Coran	Forme de ferrure - Brumes anglaises
Envois des ondes - Insensé			Très courants - Partisan		Echelles à pois - Éparpillera	saison des touristes
Article contracté - Appareil sonore		Opinions - Dressera			Cycle pétaradant - Toxique	
Titre de monnaie	Issu de fautes - Flottants au vent		Écrire - Possessif		Snack du sous-off - Exaltés	Oncle d'Amérique
Coin Lessivée		Marqué d'éphémères - Calmera		Partie d'hectre - Douze mois	Incorrec-temment - Conspua	Réfléchi - Impératrice romaine
Allait très bien	Enjolivent - Blé dur		Excom-munication - Boucherie		Obtenus - Danse slave	Encinte sablée
Pascal réduit - Aimables		Erronée - Richesse		Broyas - Nation américaine		Symbole du recul - Amour de Zeus
Foyer Jaillira			Retraites - Atome chargé		Frotté d'huile - Héros d'épopée	
Dextérité	A peine rôtie - À la mode		Poème - Volonté		Venue au monde - Puissant explosif	Rayons bronzants
Rauque		Bien petit - grade		Piècette - nipponne		Début de série
					Bain de capteur	

Solutions Mots Fléchés N°104:

S V F F D S S
P A R A D O X E L E M E N T
T O G E S D E R I V E R
D E M I S S I O N N E R A I
L A S I N T I S A N E
P L I E L E V E E S T E
I N G R E S U R I I S
A S S I S P A R E R A S
E G E R E R S O D A S
A R R O S E R A I N O I E
E T C E S S A I S V
A P T E R E E L U E T E
A R R I V E R A S P I
C R I A O R A N T I R A
O B G I I D E A L E S
A D U L E R A E T O L E S
I T O N N A O R E
R E I T E R A I E N T G R
R O I T E L E T E T A T
F A N E N E A S S A G I
I S S U E G L U C A R

Solutions Mots Croisés N°95 :

Horizontale :
CUNNILINCTUS
ON*ABOMINANT
RIVIERE*EPIE
ROSTRE*PSI*R
EN*RETRO*STE
S*EE*TOUSSER
PAT*RENTIER*
OBOLE*CRURAL
NONANTIEME*O
DYN*OREL*ZOG
REER*ORLE*NI
ERE*MUSELETS

Les pays du monde

Mauritanie
La République islamique de Mauritanie, communément appelée Mauritanie, est un pays d'Afrique de l'Ouest. Elle est située sur la côte nord-ouest du continent et se situe entre 15 et 27 degrés de latitude nord et 5 et 17 degrés de longitude ouest. Elle possède une côte de 600 km donnant sur l'océan Atlantique s'étirant de Ndiago au sud jusqu'à Nouadhibou au nord. Au nord, elle est limitrophe de l'Algérie, du Sahara occidental (majoritairement contrôlé par le Maroc depuis 1975), du Mali à l'est, et du Sénégal au sud. La Mauritanie constitue un point de passage entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire. Elle est peuplée de Maures arabo-berbères originaires du nord du continent (Blancs Bidanes ou noirs Haratines), de Peuls, Wolofs, soninkés. Les Haratines sont des descendants d'esclaves noirs venant de différents pays d'Afrique sub-saharienne. Le nom dérive de la Maurétanie romaine qui concernait la partie nord du Maghreb actuel. La capitale de l'actuelle Mauritanie est Nouakchott.

Pub

مكتب التوثيق بالحروش
للأستاذة/ بن خلاف فطيمة 22
شارع بشير بوقادوم تسمية
الشركة: ذات مسؤولية
محدودة الإخوة عبد العالي
للإستيراد والتصدير مقرها
بلدية أم الطوب ولاية
سكيكدة, رأسمالها: 10000000
دج - حل الشركة - بموجب
عقد محرر بكتبتنا بتاريخ:
2009/02/26 , مسجل, فإن
السادة: عبد العالي فاروق و
عبد العالي العربي قد إتفقا
علي حل الشركة المذكورة
أعلاه و ذلك إبتداءا من
2009/02/26 , تم الإيداع
القانوني لدى المركز الوطني
للسجل التجاري لولاية
سكيكدة بتاريخ: 2004/08/10
تحت رقم: 04 ب 0143010
للإعلان الوثيقة

Les Entrecroisés N°105

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
01														
02														
03														
04														
05														
06														
07														
08														
09														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

Mots de 3 lettres
AMI
Mots de 4 lettres
BOUM
JEUX
JOIE
MARI
Mots de 4 lettres
CLOWN
DANSE
FEMME
FLEUR
SALLE
VCEUX
Mots de 6 lettres
ALCOOL
BALLON
CADEAU
ÉPOUSE
GÂTEAU
JUBILÉ
Mots de 7 lettres
BOUFFON
MARIAGE
Mots de 9 lettres
NAISSANCE
Mots de 10 lettres
EMBRASSADE
RESTAURANT
Mots de 13 lettres
COMMÉMORATION

Mots Croisés N°96

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

1. Graveur
2. Sénat - Recouvre et entoure la roue d'une automobile
3. Guenilles - Sodium
4. Du verbe rire - Envoyons qqch contre qqn
5. Sélénium - Papillon diurne d'Afrique
6. Pousser le cri propre à son espèce, en parlant du chat - Se porte sur le kimono
7. Se désola - Labiée à fleurs jaunes très odorantes
8. Qu'il garde le silence - Insecte abondant près des eaux
9. Étendue de terre entourée d'eau de tous côtés - Déesse de la mythologie grecque - Poils
10. Quotient intellectuel - Pêche pochée au sirop
11. Riv. du Zaïre - Cinéaste italien (Milan 1928)
12. Ecole nationale d'administration - Placard

Verticalement :

1. Qui laisse passer la lumière blanche sans la décomposer
2. Débarcadère - Ultramontain
3. Canton suisse - Musicien français (1866-1925) - Note
4. Autre part - Pronom personnel
5. Fendit légèrement un objet sans que les parties se séparent - Ville de Belgique
6. Mouvements à la surface d'un liquide - Djinn
7. Mettre aux rebuts - Bien
8. Morceau de bois brûlé - Ecrivain français (1848-1921)
9. Pronom personnel - Cap d'Espagne - Argon - Note
10. Rendre réceptif
11. Céleste - Moqué
12. En les - Béryllium - Torchon

Le FOUILLIS N°105

N	O	I	T	A	M	R	O	F	N	I	N	N	O	S
I	C	A	R	T	E	M	E	R	E	O	T	O	H	P
S	N	O	S	U	R	I	V	C	O	U	L	E	U	R
S	O	T	P	L	A	N	T	E	R	T	E	N	E	F
E	I	R	E	I	R	T	M	E	M	O	I	R	E	U
D	S	E	J	R	E	E	C	P	U	D	B	S	U	R
C	S	D	O	Q	N	D	S	U	E	I	T	E	S	E
O	U	R	U	A	L	E	R	E	J	S	W	I	W	T
U	C	A	E	F	I	M	T	A	A	Q	R	W	B	E
R	S	V	R	U	E	V	A	R	G	U	D	F	W	U
R	I	A	S	A	S	L	R	U	O	E	C	O	E	R
I	D	L	I	G	N	D	N	S	E	T	V	R	C	R
E	I	C	M	V	O	P	I	R	A	T	E	U	R	D
L	L	O	G	I	C	I	E	L	Q	E	U	M	A	O
E	E	L	O	C	E	L	B	A	T	R	O	P	N	S

- BIT
- CARTE-MÈRE
- CDR
- CLAVARDER
- CONSEIL
- COPIE
- COULEUR
- COURRIEL
- CPU
- DISCUSSION
- DISQUETTE
- DNS
- DOS
- ÉCOLE
- ÉCRAN
- FAQ
- FENÊTRE
- FORUM
- GRAVEUR
- INFORMATION
- INTERNET
- JEU
- JOUER
- LOGICIEL
- MÉMOIRE
- PHOTO
- PIRATE
- PLANTER
- PORTABLE
- RÉSEAU
- SAUVEGARDE
- SIM
- SON
- SOURIS
- TRIER
- URL
- USB
- VGA
- VIRUS
- WEB
- WWW



Bélier
Si vos finances sont instables, le fait d'hésiter dans la façon de gérer votre budget n'arrange rien. Essayez d'organiser mieux la façon de gérer votre argent afin d'acquiescer la tranquillité d'esprit qui vous manque dans ce domaine en ce moment.

Taureau
Saisissez avec brio l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous. Le problème qui vous inquiétait va bientôt disparaître. Prenez vos distances avec une personne étrangère à ce problème, regardez les choses de haut, vous pourrez vous concentrer et réussir.

Gémeaux
La chance vous sourira bientôt. Mais il faudra faire preuve de discernement si vous voulez vraiment profiter sans arrière-pensée de l'occasion qui vous est offerte de changer quelque chose dans votre vie.

Cancer
Il vous arrive trop souvent de penser que la chance ne sourit qu'aux autres et cette attitude négative en quelque sorte vous dessert. Vous savez bien que la chance sourit aux audacieux. Vous entreprenez et vous ne connaissez pas de déception habituelle.

Lion
La persévérance sera pour vous la qualité indispensable si vous voulez atteindre le but particulièrement difficile que vous vous êtes vous-même fixé.

Vierge
Vous vous permettez de goûter aux joies qui vous sont offertes ce qui vous permettra de penser que vous êtes parfaitement heureux. Gardez confiance, les sentiments que l'on vous manifeste sont sincères. Une plus grande certitude en la vie vous serait profitable.

Balance
Il est indispensable que vous preniez votre chance. Votre moral va s'améliorer mais vous ne devez pas le montrer surtout avec une personne très proche de vous.

Scorpion
Saisissez avec beaucoup de détermination l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous. Le problème personnel qui peut vous distraire pourrait bien disparaître très vite.

Sagittaire
Vous vous sentirez capable de déployer une activité débordante. Les affaires que vous allez pouvoir réaliser vont attirer des curieux. Ne vous laissez pas dépasser par des concurrents peu scrupuleux.

Capricorne
A l'impossible nul n'est tenu, encore moins vous que quiconque dans les circonstances que vous connaissez. Vous allez réagir de la meilleure façon qui soit et on vous remerciera chaleureusement pour une aide précieuse que vous saurez apporter.

Verseau
Une opportunité de dernière heure dans les affaires pourrait se décider brusquement. Vous pourrez enfin prendre une part du gâteau correspondant à vos aspirations.

Poissons
Il est inutile de ruminer les récents événements malheureux. Le passé est le passé. Vous allez rencontrer de nouvelles occasions. Vous risquez de les manquer encore si vous continuez à ressasser vos vieux souvenirs.

Quiz

Le thème : Météo

Un anémomètre mesure :

- Densité de l'air
- Salinité de la mer
- Vitesse du vent
- Couleurs des arcs-en-ciel
- Certains vents produisant des vagues qui se propagent très loin :
- Houle
- Tsunami

- Déferlante
- Mascaret
Plus la durée entre l'éclair et le bruit du tonnerre est faible, plus l'orage est proche. Par quel chiffre divise-t-on les secondes pour obtenir la distance en km ?

- 2
- 3
- 6

Solution :

- 1/ Vitesse du vent
- 2/ Houle
- 3/ 3

Vend Renault Scenic
1.5 Litre – 100 CV
Mai 2005
Toutes options
80.000 kilomètres
Excellent Etat
Prix : 120 unités
Contactez le N° suivant :
0661.56.70.08.

PROGRAMME TÉLÉ



11h30 : documentaire
12h30 : Khoussoussi Min
Aâlem Documentaire
13h00 : Journal Télévisé (2eme Edition)
13h30 : El-Houb EL-Daïe
FEUILLETON
15h00 : Long métrage animé
17h30 : Sabiq Wa Lahiq
S.dessin animés
18h00 : Journal télévisé (amazigh)
18h35 : Malaïbe Aâlem
19h00 : Documentaire
20h00 : Journal Télévisé (Edition du 20h00)
21h00 : Injazat Emission
22h00 : Concert de chant



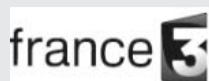
11:10 7 à la maison
11:55 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:45 Moments de bonheur
13:50 Petits plats en équilibre
13:53 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Nicole et Martha
16:35 Seconde chance
17:35 Grey's Anatomy
18:25 A prendre ou à laisser
19:10 La roue de la fortune
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Courses et paris du jour
20:38 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 Père et maire
22:30 Esprits criminels



10:50 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:55 Météo
14:00 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:05 Un cas pour deux
17:10 En quête de preuves
18:00 Coté match du jour
18:05 The Closer
18:50 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Programme court
20:34 Météo
20:35 FBI : portés disparus : Dernières volontés



Réalisateur : Karen Gaviola.
Avec **Anthony LaPaglia (Jack Malone), Marianne Jean-Baptiste (Vivian Johnson), Enrique Murciano (Danny Taylor), Eric Close (Martin Fitzgerald)**.
21:20 D'art d'art
21:25 FBI
22:00 Programme court
22:02 Tirage du Loto
22:05 Programme court
22:10 Mots croisés



11:10 Côté cuisine
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 L'île au trésor
16:30 @ la carte
17:25 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Culturebox
18:05 Questions pour un champion
18:30 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
18:35 19/20 Edition Nationale
18:40 Edition Régionale et Locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Enfants martyrs
22:25 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Tout le sport
23:00 Ce soir ou jamais



11:15 Les enquêtes impossibles
12:15 500 euros plus tard
12:40 Les vacances de l'amour
13:35 Medicopter
14:30 Section enquêtes criminelles
15:20 Commissaire Lea Sommer
16:20 Medicopter

18:05 Invisible Man
19:45 How I Met Your Mother
20:35 Reporters
22:05 Culture pub
22:35 Fear Factor



19:00 Un billet de train pour
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Le Nord et le Sud
20:45 Tueurs de dames
22:10 Toscanini par lui-même
23:45 Arte Rock & The City



11:25 La guerre à la maison
11:50 Météo
11:55 La petite maison dans la prairie
12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 L'héritage de Lily
15:20 Un coeur à reconquérir
17:25 Le rêve de Diana
17:55 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:40 Météo
19:45 Six'
20:00 Une nounou d'enfer
20:30 Tongs & paréo

20:40 Un dîner presque parfait : La rencontre des champions



Présentateur : Stéphane Rotenberg.

23:30 Femme\$ de footballeurs



12:15 Friends
13:35 Héritage mortel
15:05 On passe l'éponge !
15:25 Chéri, je change de famille
17:00 Friends
17:50 X-Files, aux frontières du réel
19:30 Central nuit
20:35 American Warrior
22:15 Tremors II : Les dents de la Terre



Réalisateur : S.S. Wilson.



17:00 L'homme qui tombe à pic
18:40 Flash info
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Enquête inédite
22:20 Direct sport

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Père et maire

Réalisateur : Pascal Heylbroeck. Avec **Christian Rauth (Hugo), Sébastien Knafo (Nicolas), Cécile Auclert (Diane), Amandine Chauveau (Charlotte), Didier Brice (Thibault Lehaut).**



Lorsque Hugo Boski a reçu l'appel du commissaire Perret lui annonçant la mort d'Erwan, son ami d'enfance, dans un accident de voiture, il s'est effondré.

Comment continuer à vivre, à se

battre pour sa ville si son ami n'est plus là ? Inconsolable, Hugo doit néanmoins faire face à une affaire d'accident dans laquelle sa responsabilité de maire est engagée et il doit accueillir Nicolas Janvier, le nouveau curé de Villegrand.



20h45

Tueurs de dames

Réalisateur : Alexander Mackendrick. Avec **Peter Sellers (Harry, «le trafiquant»), Kathie Johnson (Mrs Wilberforce).**



Mme Wilberforce, septuagénaire et veuve d'un officier de marine, habite à Richmond, le long de la ligne du chemin de fer de Londres, une

vieille maison dans une impasse. On la connaît bien au poste de police où elle vient régulièrement raconter ses soupçons, ses peurs de choses imaginaires. Mme Wilberforce loue une chambre à l'honorable professeur Marcus et à ses quatre amis, qui se disent musiciens et ont besoin d'un endroit tranquille pour leurs répétitions. Il s'agit en réalité de cinq bandits qui préparent l'attaque du camion blindé transportant la recette de la gare.



20h35

American Warrior

Réalisateur : Sam Firstenberg. Avec **Michael Dudikoff (Joe Armstrong), Guich Koock (Colonel William T. Hickock), Julie Aronson.**



Des soldats américains ont l'étrange habitude de laisser agir des rebelles à leur propre guise, afin de ne pas se retrouver impliqués dans des tueries sanguinaires. Ils adoptent ce genre de comportement, même lorsque

attaquent des convois d'armement... Joe Ermstrong, qui vient tout juste d'arriver aux philippines, ne l'entend pas de cette oreille... Alors que Patricia, la fille du colonel, se trouve au beau milieu d'un convoi attaqué par les mercenaires, Joe fait preuve d'un sang-froid extraordinaire et défend Patricia grâce à son excellente connaissance des arts martiaux.



20h35

Enfants martyrs

Réalisateur : Claire Lajeunie, Julie Zwobada.



19.000 enfants subissent des mauvais traitements chaque année en

France, 3 en meurent chaque semaine. Dans 9 cas sur 10, ces maltraitements sont infligés par leur propre famille. La maltraitance des enfants est un phénomène social, auquel chacun peut être confronté un jour. C'est l'histoire de Gaël. Pendant 21 mois, il est martyrisé par son père. A l'époque, le garçon a huit ans... Aujourd'hui, il a seize ans et se reconstruit en pratiquant de la boxe de haut niveau.



Directeur de la publication :
Karim Ait Kaci
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Saida Azzouz
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88

Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax :
021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tel./Fax :
031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.80.34.39

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 12, rue de la Victoire
16106 Rostomia, Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Naissance d'un nouveau quotidien

Un nouveau titre vient enrichir le paysage médiatique algérien. *Tribune des Lecteurs*, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est un quotidien francophone à fière allure qui se positionne, selon la formule usitée dans la lettre de l'éditeur,

sur une perspective évolutionniste. Ce nouvel espace d'expression présente un contenu aussi riche que varié, une information fluide et accessible à toutes les catégories de lectorat.

Bienvenue et bon vent !

Un enfant meurt en avalant un morceau de chocolat à Souk-Ahras

La cité Berral Salah a été endeuillée, ce matin, en apprenant qu'un enfant âgé de 1 an et demi s'est éteint à cause d'un morceau de chocolat.

La victime avait rendu

l'âme la nuit dernière avant d'arriver à l'hôpital pour extraire le morceau de chocolat, «la roche», qu'il a dû avaler en entier et qui était la cause directe de son asphyxie.

Pendant, la cause

principale dans ce genre d'accident demeure la négligence des parents, car un enfant de cet âge ne doit pas être délaissé, au point de mettre dans la bouche n'importe quel objet.

Un adolescent mortellement électrocuté à Oum El-Bouaghi

Un adolescent, âgé de 16 ans, répondant aux initiales de N.B, élève au CEM Amar Sellaoui à Meskiana (Oum El Bouaghi), a été électrocuté, vendredi, à El Djazia. Alors qu'il jouait, il a touché un fil électrique dénudé à l'aide d'un métal qu'il tenait à la main. Le corps de la victime a été déposé par les éléments de la Protection civile à l'hôpital Mohamed-Bouhafs.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.



Sortie de la 22^e promotion d'officiers de police

Une cérémonie de sortie de la 22^e promotion d'officiers de police et de la 10^e promotion d'officiers de police de l'ordre public composées de 722 éléments a été organisée hier à Alger.

Présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales M. Nourredine Yazid Zerhouni et le directeur général de la sûreté nationale M. Ali Tounsi, la cérémonie de la sortie de ces deux promotion baptisées du nom du martyr du devoir national l'agent de l'ordre public Abbas

Mohamed Amine, a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative à l'Ecole supérieure de police de Ziania (ex Chateaneuf).

La cérémonie a été caractérisée par la remise des grades, la distribution des prix aux lauréats, la prestation de serment des promus, la passation du drapeau national entre la promotion sortante et la nouvelle promotion, des exhibitions sportives et une démonstration de montage et démontage des armes. Le directeur de l'école, le commissaire

divisionnaire Djamel Morsi a affirmé, dans son allocution, que les promus ont reçu une formation qui englobe des connaissances professionnelles, juridiques, techniques et sportives durant le stage qui a duré six mois soutenu de conférences thématiques et de sorties sur le terrain. Le directeur de l'école de police a appelé les promotions sortantes à représenter l'Etat de droit par la discipline, le comportement exemplaire conformément au slogan : «L'Etat de droit commence dans les rangs de la police».

Une équipe médicale de «Cromwell Hospital» à la CMCI de Bou-Ismaïl

Quatre interventions ont été effectuées sur des bébés de moins de 05 kg atteints de pathologies lourdes à la clinique médico-chirurgicale (CMCI) Ahmed-Tolba de Bou-Ismaïl sous la supervision d'une équipe britannique de Cromwell Hospital, a-t-on appris hier auprès de la structure sanitaire.

Le séjour de l'équipe britannique dirigée par le professeur en chirurgie cardiaque M.Sethia Babulal, entouré d'un médecin généraliste, d'un intensiviste (soins intensifs) et d'un paramédical, est une première dans la clinique de Bou Ismaïl en ce sens qu'il s'agit de l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire qui

supervise les interventions faites par le personnel médical algérien de la clinique. L'équipe médicale britannique séjourne depuis vendredi à la clinique médico-chirurgicale (CMCI) Ahmed-Tolba de Bou Ismaïl dans le cadre d'une convention de coopération signée récemment avec la direction générale de la CNAS. Ce premier déplacement de cette équipe médicale qui sera suivi par 11 autres durant l'année 2009, programmés dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la convention, a permis la prise en charge à ce jour de quatre malades atteints de pathologies cardiaques complexes qui faisaient par le passé l'objet de transferts à l'étranger.

Le changement climatique pourrait affecter le régime des moussons

Le réchauffement climatique pourrait retarder le début de la mousson d'été de cinq à 15 jours au cours du siècle prochain, avec une réduction importante des précipitations sur la majeure partie de l'Asie du sud, selon une récente étude américaine. La hausse des températures globales devrait déplacer la circulation des moussons vers l'est, ce qui pourrait se traduire par des pluies plus importantes sur l'océan Indien, la Birmanie et le Bangladesh, et moindres au Pakistan, en Inde et au Népal, selon l'étude publiée par le journal *Geophysical Research Letters* de janvier.

Les intervalles entre les périodes de pluies pourraient aussi s'allonger et les risques d'inondations entraînant des pertes en vies humaines augmenter, en raison d'une hausse générale de la moyenne des précipitations sur certaines régions côtières de l'ouest de l'Inde, du Sri Lanka et de la Birmanie.

Ces modifications pourraient avoir des conséquences majeures sur l'agriculture, la santé humaine et les économies de la région, avertit un des auteurs de cette étude, Noah Diffenbaugh, du centre de recherche sur le climat de l'université Purdue. «Près de la moitié de la population mondiale vit dans des zones affectées par ces moussons, et même une légère déviation du parcours normal des moussons peut avoir un impact énorme», explique-t-il. «La production agricole, les disponibilités en eau et la production hydroélectrique pourraient être grandement affectées par un retard du début des moussons et une réduction des surfaces arrosées».

Le changement climatique affectant le régime des moussons pourrait aussi conduire à une chaleur extrême, explique Moetasim Ashfaq, principal auteur de l'étude.

Ce chercheur a utilisé une modélisation à haute résolution pour étudier la manière dont le changement climatique risquait d'affecter la topographie complexe de l'Asie du sud, et a recréé à cette fin les épisodes de mousson de ces dernières années.

Il a découvert que la hausse des températures renforçait certains aspects de la circulation des moussons de manière générale mais affaiblissait à une plus petite échelle certaines interactions entre la terre et l'humidité atmosphérique.

«Même dans un système de mousson intense, si la circulation change suffisamment pour modifier le lieu et la date des précipitations, cela peut avoir un impact qu'on ne réussit pas à mesurer dans les évaluations à grande échelle», fait valoir le chercheur.



Les intervalles entre les périodes de pluies pourraient s'allonger et les risques d'inondations entraînant des pertes en vies humaines augmenter, en raison d'une hausse générale de la moyenne des précipitations sur certaines régions côtières de l'ouest de l'Inde, du Sri Lanka et de la Birmanie.



INSOLITE

Un crocodile s'échappe d'un restaurant et monte dans un immeuble d'habitation



Un crocodile en Chine a semé la panique parmi les habitants d'un immeuble en montant quatre étages.

Le crocodile d'un mètre de long, avec les mâchoires scellées, s'était échappé du restaurant au rez-de-chaussée de l'immeuble et avait pris les escaliers. Il est parvenu à atteindre le quatrième

étage, terrorisant au passage les habitants qui ont appelé la police.

L'animal a pu être mis en cage avant que quiconque ne soit blessé. Le propriétaire du restaurant, qui n'avait pas tous les permis pour posséder le crocodile, a été placé en garde à vue pendant l'enquête.